N° 56

TOPOGRAPHIE

MÉDICALE

DE L'ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ.

Thèse

PRÉSENTÉE ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE

à la Faculté de Médecine de Montpellier,

LE 2 AOÛT 1845,

par DE COMEIRAS (Jules-Raymond-Auguste),

né à Rodez (Aveyron),

Chirurgien de 2e classe de la marine au Port de Toulon,

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

MONTPELLIER

JEAN MARTEL AINÉ, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,

rue de la Préfecture, 10.

1845

A MONSIEUR DUBRUEIL,

Professeur d'anatomie, ancien Doyen.

DE COMEIRAS.

AVANT-PROPOS.

La France vient de planter son pavillon sur les îles de l'Océanie; c'est sous les ordres du contre-amiral Du Petit-Thouars, que nous avons assisté à nos premiers travaux dans ces pays lointains. Pendant deux ans, nous avons étudié les naturels de ces îles, vécu pour ainsi dire au milieu d'eux. Notre position nous a mis à même de faire quelques observations, que nous donnons pour ce qu'elles valent : trop heureux si nous pouvons fixer pendant quelques instants l'attention des médecins sur ce sujet, peut-être nouveau pour eux! Nous n'avons pas la prétention de vouloir faire la topographie médicale de ces archipels, en embrassant ce sujet sous toutes ses faces; ce travail est trop au-dessus de nos forces. La topographie médicale, telle qu'on doit l'entendre, comprend la description exacte et précise des localités de chaque pays

et des nombreuses variétés qui les distinguent, de quelque nature qu'elles puissent être, en les appliquant à l'étude et à la connaissance des maladies, ainsi qu'à leur traitement. Ce cadre est immense ; mais nous avons regardé ce travail comme obligatoire pour nous, vis-à-vis de nos compatriotes et de ceux qui vont continuer notre œuvre de philanthropie auprès de ces indigènes, qui ont été constamment l'objet de notre sollicitude et de nos investigations. Il est hors de doute que les connaissances géographiques se lient d'une manière intime à l'art de guérir : chirurgien navigateur, nous sommes dans une position très-favorable pour remplir cette partie de notre tâche. La pratique de l'art de guérir est essentiellement locale, chaque nouveau théâtre où un médecin se trouve placé est pour lui le sujet de nouvelles études. Le traitement des maladies est par suite subordonné à une foule de circonstances, dont on doit tenir compte, afin d'éviter de graves erreurs dans la pratique. Les différences topographiques sont encore les causes prédisposantes d'une foule d'affections, que l'on peut toutes rattacher aux circonstances dans lesquelles se trouvent les individus qui en sont atteints. Ces affections présentent encore dans la localité un cachet particulier très-remarquable, et qui, à des distances quelquefois très-faibles, les rend essentiellement différentes. Dans l'examen auquel nous allons

nous livrer de ces pays nouveaux, peu connus des Européens, nous ferons remarquer d'abord, que là où les progrès de la civilisation ne se sont pas fait sentir, la nature est à peu près telle qu'elle était lors de la création ; les seuls changements survenus sont ceux déterminés par l'accumulation des siècles et les révolutions du globe. La constitution de l'atmosphère, le climat et la température, sont encore dans leur état primitif; leur influence est telle qu'elle a toujours été.

Les règles à suivre dans une topographie médicale nous ont été tracées par Hippocrate lui-même. Mais comment ne pas être effrayé par l'immensité de l'ensemble et des détails qui viennent se placer dans le domaine de l'observateur! Voici de quelle manière nous allons embrasser notre sujet. Nous traiterons, en premier lieu, de la position géographique; nous étudierons la configuration du sol, les modifications qu'il a subies ; nous parlerons de ses relations avec les cieux et les mers; nous dirons quelle est la nature, la richesse et la quantité de ses productions, signalant le plus exactement possible ce qui est précieux et salutaire; nous étudierons les eaux fluviatiles et minérales ; suivra la description succincte des végétaux et des animaux des divers règnes de la nature. Passant à l'étude des phénomènes météorologiques, nous serons amené tout naturellement à la

disposition, à la constitution physique des habitants, à leurs goûts, leurs penchants, leurs mœurs, leur caractère, leurs occupations, leur état civil et politique. Leur nourriture, leur hygiène, leur habillement viendront après. Enfin, la partie médicale de notre travail sera traitée la dernière. Recherchant quelles sont les maladies qui règnent le plus habituellement dans ces contrées, nous en déterminerons la cause probable, et indiquerons les moyens de les prévenir, soit au moyen de dispositions topographiques particulières ou de précautions hygiéniques. Enfin, nous dirons, sur la pratique de l'art de guérir dans ces archipels, tout ce que nous avons pu recueillir de documents qui nous auront paru authentiques.



TOPOGRAPHIE

MÉDICALE

DE L'ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ.

Archipel de la Société.

L'ARCHIPEL de la Société se compose de plusieurs îles, au nombre de onze, et de quelques ilots. La grandeur des îles est variable. Les plus importantes sont : Eimého, Waine, Bora-Bora, Raïatéa et Taïti. Cette dernière, la principale du groupe, est la seule occupée militairement par la France. Le gouvernement de tout l'Archipel relève de celui de Taïti, qui est le point le plus habité et le plus fertile de cette partie de l'Océanie. Notre description ne comprendra que cette capitale, la seule que nous connaissions et que nous ayons habitée.

Taïti est une terre fort élevée, qui s'abaisse de tous points vers la mer ; le littoral seul est cultivé et forme des plaines d'une assez grande étendue ; c'est

2

la seule partie habitée, dans l'intérieur de l'île l'on trouve bien çà et là quelques cases, mais en très-petit nombre. De jour en jour la partie centrale de la contrée voit ses rares habitants se rapprocher de la mer, où les attirent les navires et les étrangers. De larges bandes de récifs entourent cette île, excepté dans quelques endroits où s'ouvrent des passes qui conduisent à des mouillages excellents et bien abrités. Cette reine de l'Océanie, comme l'ont appelée certains voyageurs, s'allonge en deux péninsules inégales, qui ne touchent l'une à l'autre que par un isthme qui est quelquefois submergé dans les hautes marées. La première partie, qui est la plus considérable, est Taïti proprement dit; la seconde, Taïa-Rabou. Ces deux portions réunies, dont la longueur est de 41 milles et dont la largeur varie de 6 à 21, sont comprises entre les 17° 28' et 17° 56' de latitude sud, et 151° 24' et 152° 1' longitude ouest.

Taïti présente des montagnes fort élevées, dont le sommet déchiqueté offre dans tous les sens des incisures qui annoncent des perturbations assez considérables et des traces de tremblement de terre; ces roches sont volcaniques, la plupart sont composées de laves, ce qui prouve que des volcans ont existé en pleine activité dans cette contrée. Le noyau, ou centre des îles de la Société, est exactement formé de la même manière, il a dû son origine aux

mêmes causes que les Marquises ; il n'existe pas plus que dans l'île Nukuhiva de traces ou vestiges de cratères volcaniques dans toute la signification de ce mot ; pourtant le lac d'eau douce, situé sur le sommet d'une des plus hautes montagnes de Taïti, ne peut s'expliquer que par la supposition d'un cratère éteint depuis long-temps et rempli par l'eau des pluies, qui tombent par torrents pendant trois mois de l'année.

Chacune des îles de la Société est entourée de bancs et de récifs de corail, qui ont servi de bases à de nouvelles formations, qui en ont accru et accroissent tous les jours le diamètre. Voici comment on peut expliquer le développement de ces masses corailligènes, dont on avait beaucoup exagéré l'importance sous le point de vue géologique. La force expansive des gaz qui ont soulevé cet Archipel n'a pas été suffisante pour porter au-dessus du niveau des eaux toute la partie du globe au-dessous de laquelle se passait cet effort. Une partie du fond de la mer est donc restée, pour ainsi dire, en chemin ; et il en est résulté que tout autour de ces îles, et même dans les canaux qui les séparent les unes des autres, le sol s'est maintenu à une élévation beaucoup plus grande qu'il ne l'est dans les autres lieux où ces soulèvements sous-marins ne se sont pas fait sentir. C'est sur le sommet de ces montagnes que les polypes saxigènes ont bâti leurs demeures, et se

sont développés d'une manière si extraordinaire autour de ces îles, qu'ils ont entourées d'une ceinture qui les protége de l'action incessamment destructive des flots agités.

Ces coraux arrivés à fleur d'eau, la mer y a entassé des détritus de toute espèce, des plantes, des feuilles, du sable. Des fragments de roches décomposées y ont aussi été entraînés par les ruisseaux, et de toutes ces matières combinées par le temps il est résulté ce terreau si fertile qui forme la bande plane de ces îles, qui s'augmente tous les jours par les mêmes causes. Ces formations sont assez rapides pour que nous ayons pu en être témoin pendant notre séjour dans cet Archipel.

La composition du terrain primitif est identiquement la même que celle de Nukuhiva; pourtant ici le terrain basaltique, qui se superpose toujours au terrain trachytique, se montre plus régulièrement. On voit, par exemple, au fond de la vallée de Matavaï, une muraille basaltique dont les colonnes polygonales sont d'une hauteur remarquable encore, quoiqu'elles soient incessamment rongées par un petit cours d'eau qui se précipite de leur sommet. L'on trouve quelquefois sur les angles des montagnes des couches de ce basalte noir et compacte, dont les Taïtiens faisaient autrefois des armes de diverses espèces et principalement des haches.

Les montagnes de Taïti sont vertes jusqu'à leur

sommet; la végétation, qui des bords de la mer paraît très-vigoureuse, est loin d'offrir le même aspect dès que l'on s'élève à une certaine hauteur. L'on peut facilement reconnaître trois sortes de terrains dans la contrée : la première est une couche rougeâtre de peu de profondeur, dont la base repose sur des rochers; la seconde est noirâtre, c'est du terreau, de l'humus végétal proprement dit, qui est l'indice positif d'un terrain excellent pour la culture. Sur les hauteurs, le terrain est rougeâtre, peu fertile. Dans les plaines, le terreau est quelquefois profond, couvert d'une belle végétation ; d'autres fois la couche d'humus est superficielle, le terrain rougeâtre précité des montagnes est immédiatement sous-jacent, et ces deux couches sont quelquefois entremêlées de sable ; dans de semblables conditions la terre est peu fertile, et la végétation rabougrie et misérable. Les bords de la mer sont généralement couverts de verdure, et le peu de terre végétale qui reste sur les ilots que les flots ne recouvrent pas, suffit pour nourrir des arbres d'une belle venue, et qui ont toutes les apparences de la vigueur et de la force. Les vallées extérieures des collines, généralement stériles, contiennent beaucoup de terre glaise jaunâtre, mêlée avec de la terre ferrugineuse. On prétend y avoir rencontré quelques morceaux de quartz, mais nous n'oserions affirmer ce fait. Nous ne sachions pas que des minéraux précieux y aient

jamais été découverts, le fer excepté, que tout annonce devoir s'y trouver en assez grande quantité. Les récifs qui entourent Taïti sont formés de roches coraillifères, composées de carbonate de chaux et de débris de mollusques. La fertilité des vallées est entretenue par des nombreux cours d'eau qui descendent des montagnes, en formant des cascades quelquefois fort élevées; cette eau coule sur un lit rocailleux d'abord, et roule enfin sur le sable avant de se jeter à la mer. Tous ces cours d'eau concourent à former des ruisseaux, d'autres fois des rivières; mais, dans quelques portions de l'île, la conformation du terrain nuit à l'écoulement de ces eaux, celles-ci stagnent et forment de vastes marais qui s'étendent fort loin dans quelques localités. Ces marais sont malsains, éloignés du reste des habitations, et ne présentant sur leurs bords qu'une végétation rabougrie et misérable. Des fougères arborescentes indiquent la limite de ces marécages fangeux, qui s'étendent fort loin dans la plaine pour s'arrêter au pied des montagnes. Là aussi la végétation reprend toute sa vigueur, et présente cet aspect luxuriant si remarquable à Taïti. Au milieu des marais dont nous avons parlé, coule une belle rivière qui se rend à la mer; l'excédant des eaux est dû aux inondations survenues lors des fortes pluies, et au peu de différence qui existe entre le niveau du lit de la rivière et les parties voisines. Il

serait, ce nous semble, facile, en creusant le lit de cette dernière, de dessécher ces marais, et l'on pourrait, par ce moyen, rendre à la culture une vaste étendue de terrain entièrement perdu pour l'exploitation.

Il n'y a pas d'eaux minérales à Taïti; la presqu'île de Taïa-Rabou possède une source d'eau minérale ferrugineuse, les eaux de cette dernière s'élèvent du sol d'où on les voit sourdre, et ne tardent pas à former un ruisseau qui, en roulant sur les galets, y laisse un dépôt rougeâtre bien prononcé. Ces eaux minérales ne sont pas, d'ailleurs, utilisées pour l'usage médical. Dans l'île Raïatéa, il existe une source d'eau minérale sulfureuse dont l'odeur hépatique est facilement appréciable; sa température est assez élevée. Les indigènes ne s'en servent point comme d'un moyen curatif.

Histoire naturelle. — La végétation est généralement riche à Taïti, principalement dans les plaines; les arbres s'y trouvent en grand nombre, et aussi communs qu'ils sont rares aux Marquises. Les bords de la mer, jusque sur le sable, sont couverts de cocotiers élancés et séculaires. Ces derniers arbres forment dans plusieurs endroits de belles forêts, et sont l'objet d'une exploitation importante, en raison de l'huile qu'on extrait de leurs fruits. Le nombre des végétaux de l'île peut s'élever à 232, tous connus en Europe et décrits; en ajoutant à ce

nombre une vingtaine de plantes appartenant en propre aux Iles-Basses, l'on a un total de 252 espèces qui composent à peu près la flore de l'Archipel.

Quelques végétaux des Iles-Basses restent encore à classer. Lors de notre dernière relâche à Taïti, nous avons acquis la certitude qu'un assez grand nombre de plantes, médicinales pour la plupart, étaient inconnues des Européens et avaient échappé à leur attention.

Parmi les nombreux végétaux de la contrée, nous comptons un assez grand nombre d'espèces nutritives : l'arbre à pain, le cocotier, le goyavier ; ce dernier arbre, importé dans le pays, s'est propagé avec tant de facilité, que la végétation environnante se trouve pour ainsi dire arrêtée, et fait de ce végétal un véritable fléau.

L'exploitation des terres, en détruisant une grande quantité de goyaviers, rendra un important service au pays. Le bananier est aussi multiplié à Taïti, qu'il est rare aux Marquises. La patate douce, le taro y sont fort communs. La culture de ce dernier végétal exige beaucoup d'eau ; et comme les moyens d'irrigation sont fort imparfaits, le terrain que l'on y consacre devient bientôt un marais fangeux et malsain ; malheureusement les plantations de taro sont toujours dans le voisinage des habitations. Il est probable que le nouveau gouver-

nement portera son attention de ce côté, et qu'une culture bien entendue remplacera ces moyens défectueux qui peuvent entraîner de graves accidents, et rendre malsain un pays renommé, à juste titre, pour la bonté de son climat et l'air pur qu'on y respire. Aux pieds des montagnes et sur les hauteurs, l'on trouve des fougères souvent arborescentes, mais qui se rapetissent à mesure que l'on s'élève. Le pays produit un grand nombre d'arums, d'ignames, de cannes à sucre, de caféiers; la culture de ces deux végétaux précieux est encore peu avancée; ils y sont de la plus belle venue, et les produits d'excellente qualité. Le manque de bras et la paresse des indigènes a fait, jusqu'à ce jour, négliger cette culture, qui, entre les mains des Européens, ne peut manquer de donner par la suite les plus beaux résultats. Le *spondias cytherea,* dont le fruit est délicieux; l'oranger et le citronnier, ces deux arbres forment, dans les îles de cet Archipel, de vastes forêts; leur venue nous a paru plus belle que partout ailleurs. Quant à leurs fruits, il est impossible d'en rencontrer de plus beaux; les malvacées, dont quelques-unes s'élèvent à la hauteur des plus grands arbres, sont nombreuses, et pourraient être utilisées pour l'usage médicinal. Nous pourrions y joindre plusieurs espèces vomitives, entre autres, une plante que nous croyons être une rubiacée, et dont la racine possède des propriétés

3

fort énergiques émétiques, le ricin, et un grand nombre d'autres purgatifs. Dans l'énumération précédente des végétaux de la contrée ne sont point comprises une foule d'espèces médicinales dont les indigènes se servent dans leurs maladies, et qui ne sont point décrites ni connues en Europe. Ces végétaux, d'après le dire des praticiens de la contrée, ont des vertus médicatrices très-efficaces dans une foule de circonstances.

La famille des solanées et celle des labiées comprennent un assez grand nombre d'espèces que nous avons plusieurs fois utilisées dans notre pratique. Nous citerons encore plusieurs orchidées, et entre autres le *maranta indica* (amovau) dont la racine fournit l'arow-root; cette dernière espèce est fort commune, et cultivée par les naturels qui s'en nourrissent. Plusieurs pipérinées se trouvent dans les montagnes, où elles sont restées inconnues des Européens qui habitent la contrée (1).

---

(1) M. Morenhout, ex-consul de France à Taïti, homme remarquable sous plus d'un rapport, et particulièrement par une étude approfondie de ce pays, connaît tous ces végétaux précieux, et nous a souvent parlé de l'utilité que l'on pourrait en retirer. C'est à son obligeance que nous sommes redevable de la plus grande partie des documents relatifs à la médecine des indigènes. Il est fâcheux que ses graves occupations, pendant ces dernières années, l'aient empêché de continuer ses travaux sur la flore du pays, qui lui est déjà redevable d'une foule d'espèces non décrites.

Ces plantes utiles n'ont été pour eux l'objet d'aucune attention. Taïti peut le disputer pour sa fertilité aux îles les plus renommées des Antilles, et si ses produits ne sont point encore connus, il faut l'attribuer à la seule incurie de ses habitants et à la mauvaise direction qu'on leur a donnée. Une foule d'espèces végétales pourraient y être importées de la côte d'Amérique et y réussiraient à merveille. L'oranger et le citronnier ne sont pas originaires de Taïti; mais ces deux espèces y ont pris si bien droit de domicile, qu'on les dirait créées tout exprès pour ce sol fertile. L'indigo se montre à chaque pas, il est vrai de qualité inférieure; mais qui ne sait que la culture peut améliorer ses produits et en faire l'objet d'un commerce important! Nous pensons que cette île est appelée à jouer un grand rôle dans les destinées futures des Archipels de l'Océanie.

Règne animal. — Le règne animal est assez peu riche à Taïti, comme dans le reste de l'Océanie. Les principales espèces indigènes sont : le rat, le cochon, les chèvres sauvages; ces dernières s'y montrent en assez grand nombre. Les taureaux et les génisses y ont été importés et naturalisés par les missionnaires anglais, et ont beaucoup prospéré.

Les pâturages de la contrée sont cependant peu abondants et fort maigres. Le cheval provient de l'espèce du Chili; l'on en compte une assez grande quantité, pleins de vigueur et de beauté; malheu-

reusement le fourrage manque dans tout l'Archipel, et l'on ne peut y suppléer qu'en sacrifiant des végétaux fort utiles, le bananier, par exemple. Les chiens et les volailles s'y trouvent en grand nombre, ces dernières servent au ravitaillement des navires en relâche. Les espèces d'oiseaux sont peu remarquables et fort restreintes. L'on voit sur les cocotiers une belle perruche bleue, à gorge blanche ponctuée de noir; une autre espèce de couleur verdâtre, tachetée de rouge, qui est devenue fort rare; une tourterelle verte, deux espèces de martins-pêcheurs d'un vert sombre, le gros coucou, plusieurs variétés de pigeons et de tourterelles; enfin, sur le bord de la mer, le héron bleu et une bécassine semblable à celle de Nukuhiva. Les oiseaux de mer sont absolument les mêmes que ceux des autres Archipels de l'Océanie. Dans l'intérieur de l'île, au milieu du lac, l'on rencontre des poules d'eau, qui s'éloignent rarement des parages inhabités et se laissent très-difficilement approcher. L'on pourrait encore joindre à l'énumération précédente, deux ou trois espèces d'oiseaux qui ne sont remarquables ni par leur chant, ni par la beauté de leur plumage.

Les espèces volatiles d'Europe y ont réussi et sont toutes à l'état de domesticité. Les papillons sont nombreux, mais leurs couleurs ne sont pas brillantes et sans aucune variété. L'on assure qu'il y a 20 ou 30 espèces d'insectes, le fait existe; pour notre

part, il ne nous a jamais été donné de rencontrer un seul coléoptère. C'est une observation générale à faire pour toute l'Océanie, cette partie de l'histoire naturelle y est d'une pauvreté remarquable. L'on trouve à Taïti un petit lézard vert sur le tronc des vieux arbres ; nous ne sachions pas qu'il y ait un seul serpent dans toute la contrée, nous en dirons autant des batraciens. Les ruisseaux, roulant sur un lit de cailloux, offrent quelques poissons d'une très-bonne qualité, et principalement une espèce d'anguille de trois pieds de longueur. Le poisson de mer est très-abondant à Taïti, comme dans le reste de l'Archipel; la pêche est réellement productive dans ce pays ; les meilleures espèces sont : le maquereau, la bonite et l'albicore. Les homards, les crabes, les oursins et d'autres crustacés y sont en grande abondance. Sur les bas-fonds on surprend des tortues, la franche, le caret. Entre les récifs coraillifères on a vu quelquefois l'hydrophis, dont le venin est, dit-on, mortel. De grands squales et plusieurs murénophis fréquentent les abords des mouillages, mais viennent fort rarement dans les baies. Les madrépores y sont nombreux et variés, les coquilles fort belles pour la plupart, mais toutes connues en Europe; les plus remarquables sont : les harpes, les mîtres, les olives, les porcelaines, les cônes, plusieurs fuseaux, des vis, des tritons et les huîtres perlières : cette dernière espèce devient dans

les îles de l'Archipel l'objet d'un commerce très-important. Dans les ruisseaux et les lacs, on trouve quatre ou cinq espèces de coquilles fluviatiles; les coquilles terrestres, découvertes jusqu'à présent, sont en petit nombre et difficiles à trouver.

Phénomènes météorologiques. — Le climat de Taïti est doux et tempéré. Cette île jouit, comme toutes celles de l'Archipel, des brises de terre et de mer qui rendent la température fort agréable et la chaleur très-supportable. Pendant notre séjour dans la contrée, la moyenne de la température a été de 23 à 25° à Papeïti. La chaleur y paraît cependant beaucoup moindre qu'aux îles Marquises, nous l'expliquerons par l'influence constante des vents du large, qui rafraîchissent singulièrement l'atmosphère. Les baies à Taïti, formées par des bancs de coraux, n'empêchent pas les vents du large d'y faire sentir leur salutaire influence; aux Marquises, elles sont enlacées de hautes montagnes; rarement les vents s'y font sentir aussi frais que dans la première localité. Une autre cause, c'est qu'à Taïti, la richesse de la végétation, et surtout la quantité d'arbres qu'on y rencontre, permettent, à celui qui parcourt la contrée, de se trouver presque toujours à l'abri de frais ombrages, circonstance que l'on rencontre bien rarement aux Marquises. La différence de la température de l'air est peu sensible généralement entre la nuit et le jour; à cet égard, nous n'avons jamais

pu constater de variation plus grande que celle d'un degré. La température de l'eau de mer est la même que celle de l'air ambiant. Il y a cependant quelques remarques à faire : ainsi, l'île que nous décrivons comprend plusieurs baies qui, en raison de leur position respective et de la situation des montagnes, présentent le plus souvent des saisons tout-à-fait différentes, toujours en raison des brises diverses qui s'y font ressentir. Les vents régnants à Papeïti sont ceux de N. N. O. du mois d'octobre jusqu'à la fin de mars; c'est la saison de l'hivernage et c'est également celle des pluies, mais c'est aussi l'époque de l'année où la température est la plus élevée. La pluie tombe alors par torrents, mais dure peu ; un soleil magnifique ne tarde pas à sécher la terre détrempée, et le ciel reprend sa sérénité normale. Il pleut assez fréquemment dans les autres saisons, mais ce ne sont que des pluies d'orage. L'électricité est faible dans cette contrée, son équilibre ne s'établit que par de violents et fréquents orages. Vers la fin du mois de mai, nous avons ressenti un abaissement de température fort remarquable dans ces pays, le thermomètre était descendu de 4°, et les naturels, ainsi que nous, ressentions vivement cette différence de température du milieu ambiant : les vents soufflaient alors du nord.

Dans la belle saison, les vents régnants sont ceux d'est, et quelquefois, mais rarement, ceux d'ouest.

Les brises du nord amènent presque toujours de la pluie; après la saison des pluies les vents d'est règnent, et, avec eux, le temps est toujours beau et la terre sèche; mais comme l'eau est abondante, la végétation n'a que peu à souffrir de cet état de l'atmosphère. On peut dire, en général, que la saison des pluies ne dure que deux mois; le reste de l'année offre des alternatives de pluie et de beau temps. Les localités ont ici, comme ailleurs, une influence bien grande sur les saisons et les phénomènes météorologiques : ainsi, dans les localités de Papara, Taïa-Rabou et Tarravao, il pleut presque toute l'année, et, le reste du temps, la température est moins élevée qu'à Papeïti. Cette influence s'explique par la hauteur considérable des montagnes qui dominent le pays; des pitons élevés y sont constamment couverts de nuages; par suite, une condensation incessante de la vaporisation atmosphérique qui se résout en pluie en tombant dans la plaine. Cette fréquence des pluies fait que la végétation y est très-vigoureuse, et les arbres y sont d'une plus belle venue que partout ailleurs. A Taïti, comme dans tous les pays inter-tropicaux, l'on éprouve tous les jours (dans la belle saison du moins) l'influence des vents du large, qui soufflent de l'est. C'est vers deux heures de l'après-midi que la chaleur est à son summum d'élévation, après quoi la température baisse sensiblement jusqu'au lever du soleil. La

brise du large, après avoir atteint sa plus grande fraîcheur dans le milieu du jour, tombe peu à peu, et la nuit, le calme règne sur les rades, jusqu'au moment où, par suite du refroidissement de la terre, l'équilibre se trouve établi entre la colonne d'air qui comprime sa surface, et celle qui s'appuie sur la surface de la mer. L'équilibre a généralement lieu après le coucher du soleil; mais comme l'action de la même cause est incessante, une nouvelle rupture d'équilibre a lieu en sens inverse de la précédente. C'est alors que souffle la brise de terre, dont les directions sont très-variées. Les hautes montagnes qui s'élèvent du fond de l'île, les gorges profondes qu'elles laissent dans leurs intervalles, suffisent pour expliquer ces différences, qui, pour être légères, ne laissent pas que d'être facilement appréciables. Cette brise, dont la direction constante est le plus souvent opposée à celle du large, offre, dans ses variations, des conditions climatériques et hygiéniques qui exercent sur l'économie des modifications profondes que nous étudierons plus tard. Si l'influence des vents est utile, que leur action puisse opérer des changements dans la plupart des phénomènes météorologiques, l'on sentira combien, dans le courant de notre travail, il est nécessaire de ne pas négliger cet ordre de considérations. Nous verrons qu'un grand nombre de maladies ont leur point de départ dans ces influences.

Les conditions seules de chaud et de froid, de sécheresse et d'humidité, chacune de ces conditions et leurs diverses modifications, exercent sur l'économie animale des effets divers, dont l'intensité varie à proportion que l'air est animé d'un mouvement plus ou moins rapide, et que les changements qui surviennent ont lieu plus ou moins brusquement.

Les règles de régime auxquelles peuvent donner lieu les qualités physiques des vents, ne sont pas seulement relatives aux deux premiers objets de l'hygiène (*circumfusa*, *applicata*), mais elles ont encore des liaisons avec d'autres parties de l'art de guérir. Les vents peuvent apporter le germe de certaines maladies; les circonstances locales seules expliquent alors l'apparition de ces dernières dans tel ou tel endroit où se fait sentir leur pernicieuse influence.

Disposition et constitution physique des habitants. — La race d'hommes à Taïti est, en général, belle; la taille moyenne est au-dessus de cinq pieds; c'est un des plus beaux types cuivrés de l'Océanie. Mais elle est loin de présenter ces caractères aussi prononcés qu'aux îles Marquises. La taille des jeunes gens, se rapproche, il est vrai, de celle des Nukuhiviens; leur port présente la même élégance, la grâcieuseté des mouvements, mais trop souvent leurs muscles sont chargés d'une grande quantité de tissu

cellulaire graisseux. Arrivés à leur entier développement, ils ne tardent pas à présenter les signes d'une obésité assez fortement accentuée. Le squelette offre en général, chez eux, une conformation parfaite, un bassin assez étroit; mais toutes ces parties s'entourent d'assez bonne heure d'un système musculaire très-développé chez un grand nombre, et dont l'énergie est sensiblement diminuée par la sécrétion exagérée du tissu adipeux qui se loge dans les intervalles musculaires. Leur poitrine est, chez la plupart, large et arquée, et semble indiquer une hématose complète et abondante. Leurs extrémités ne sont pas, comme chez l'habitant des Marquises, minces, les inférieures principalement, c'est ici tout le contraire; le développement un peu exagéré en grosseur de ces appendices rend la démarche lourde et pesante. Les mains et les pieds du Taïtien sont larges; les pieds sont, à très-peu d'exceptions près, déformés par l'habitude de marcher sans chaussures; leur base de sustentation doit, par conséquent, avoir une grande solidité. La figure des hommes est plutôt ronde qu'ovale, leur front est de hauteur médiocre, fuyant le plus souvent, le nez épaté et très-rarement aquilin. Les dimensions de la face l'emportent de beaucoup sur celles du crâne, ce dernier a son diamètre antéro-postérieur plus considérable que le transversal; leurs dents sont belles, bien implantées et fort blanches. L'on rencontre

quelques jeunes gens dont les cheveux sont soyeux et d'un beau noir, mais la masse les a noirs et crépus. Ils sont dans l'habitude d'avoir le derrière de la tête rasé et aplati : il paraît que, dans leur enfance, on exerce une compression continue sur la portion occipitale du crâne. Si l'on voulait faire la critique du système de Gall, l'on pourrait dire qu'ici sa théorie est en défaut : la dépression crânienne précitée n'a exercé aucune influence sur les fonctions du cervelet, et, par suite, sur les organes de la reproduction. Qui ne sait que, dans la contrée qui nous occupe, les mœurs sont on ne peut plus relâchées, et la continence inconnue ! L'on ne remarque pas chez le Taïtien ce jeu de physionomie si remarquable chez l'habitant des Marquises.

Les Taïtiennes sont en général plus grandes que les femmes de Nukuhiva, leur taille dépasse de beaucoup la moyenne de celle des Européennes ; la plupart ont 4 pieds 10 et même 11 pouces, mais il n'est pas rare d'en rencontrer qui ont 5 pieds et plus et qui sont aussi grandes que des Européens dont la taille est regardée comme fort belle. Leur physionomie est pleine de douceur et de bonté, des yeux grands et animés sont ornés de cils bien fournis. Les cheveux d'un noir de jais et fort rarement crépus sont peignés avec soin et divisés en deux tresses qui retombent sur les épaules ; elles sont dans l'usage de les oindre d'huile de coco parfumée et de

les orner des plus belles fleurs. Il est fâcheux que des dents superbes et fort blanches soient protégées par une bouche large, dont les bords labiaux sont épais; le nez épaté chez le plus grand nombre. Telle est la description de la physionomie de ces insulaires, dont les traits sont grossiers, sans cependant rien offrir de désagréable. Leur gorge est le plus souvent fort belle, chez les jeunes filles surtout, et bien placée, mais elle ne tarde pas à acquérir des dimensions un peu exagérées. Ce qui frappe, au premier abord, l'observateur dans ces contrées, c'est l'embonpoint des femmes, dont le développement est précoce; ce qui contribue à leur donner une démarche pesante, bien entendu que leur taille est grosse, et les dimensions du bassin considérables. Les jeunes filles au-dessous de 12 ans font exception à cette règle, et il n'est pas rare d'en rencontrer dont la beauté peut le disputer à celles des Nukuhiviennes les plus jolies, mais elles n'ont pas, comme ces dernières, l'avantage d'avoir de belles mains; à Taïti, comme du reste dans toute l'Océanie, les pieds sont larges et déformés; il ne nous souvient pas d'avoir rencontré une seule exception à cette règle générale.

La couleur de la peau des Taïtiens est fort brune, elle offre la même nuance qu'aux Marquises, seulement elle est un peu plus foncée. Cette différence nous a surtout étonné, lors de notre premier séjour

à Taïti, après avoir quitté Nukuhiva ; à une si légère distance on a de la peine à se rendre compte de cette différence, qui est frappante même à l'observation la plus superficielle ; cependant les Taïtiens sont couverts et protégés par des vêtements, tandis que les Nukuhiviens sont absolument nus. Les jeunes gens des deux sexes sont pour la plupart fort beaux à Taïti, comme dans le reste de l'Archipel ; mais, une fois arrivés à l'âge de la puberté, il s'opère un changement complet dans leur constitution : l'obésité survient et altère des formes grâcieuses, que remplacent la pesanteur dans la démarche et une grande apathie consécutive à l'hypertrophie du système cellulaire graisseux. Les femmes de 30 ans sont énormes, à peu d'exceptions près, et conservent ce développement excessif jusqu'à un âge fort avancé.

Tecta. — Les maisons des Taïtiens sont circulaires et faites de bambous, espacés de manière à ne point intercepter les courants d'air, si nécessaires dans un climat aussi chaud. Construites à la hauteur du sol, la charpente est faite avec des pièces de bois solidement unies entre elles au moyen de tresses en bourre de cocotier ; le toit est formé de pièces de bois, qui toutes convergent vers le centre de l'habitation, de telle sorte qu'à l'intérieur la hauteur moyenne est de 14 à 15 pieds et quelquefois davantage. La toiture proprement dite est faite de feuilles de pandanus fort artistement tressées, et réunies

entre elles de manière à former des couches imbriquées; elles recouvrent entièrement l'édifice et le débordent en dehors, de sorte que les eaux pluviales ont un écoulement facile, et se rendent dans une rigole creusée pour les recevoir. Ces toitures, fort solides, ont une durée de 12 à 15 ans, et mettent les indigènes parfaitement à l'abri des vicissitudes atmosphériques. Le plancher se compose d'une couche épaisse d'herbes sèches, recouvertes elles-mêmes de nattes de diverses espèces : c'est la couche ordinaire du pauvre Taïtien, la famille y dort pêle-mêle; chacun a sous sa tête un oreiller, et s'entoure d'un morceau d'étoffe de broussonnétia pour se livrer au sommeil. L'habitant un peu aisé repose sur des lits élevés à 3 pieds du sol et placés sur des piquets. Des tresses de cocotier remplacent les sangles de nos lits, et des nattes ou des étoffes de coton, nos matelas et nos couvertures. De larges oreillers soutiennent la tête, et une moustiquière achève l'ameublement dans la plupart des cases. Ces habitations, fort commodes, même pour des Européens, sont pourvues d'une porte de la hauteur de 9 à 10 pieds et roulant sur des espèces de gonds; elles sont remarquables par la propreté qui y règne. Le seul inconvénient que l'on puisse leur reprocher, c'est d'être ouvertes à tous les vents. Cette disposition, qui au premier abord semble être en dehors de toutes les règles de l'hygiène, est nécessaire en

raison de la chaleur du climat, et permet de jouir de la fraîcheur des brises du large, dont l'influence bienfaisante se fait sentir dans l'intérieur de la case. L'on peut se garantir des vicissitudes atmosphériques au moyen de nattes fixées près du toit, et qui retombent le long des bambous qui forment les parois des habitations. L'on ne saurait comparer ce genre de construction si élégante et si commode, à la hutte malpropre et dégoûtante qu'habite l'indigène des Marquises. Les maisons dans le goût européen commencent à devenir nombreuses à Papeïti, chef-lieu de l'île et la résidence des autorités françaises et des principaux chefs indiens.

Les naturels un peu aisés possèdent une ou plusieurs maisons dans le style moderne, mais l'ancienne construction est pour eux l'objet d'une prédilection marquée. En parcourant la campagne, l'on rencontre à chaque pas d'immenses cases appartenant à de riches particuliers, toujours semblables à celles du pauvre; elles n'en diffèrent que par leur grandeur et l'arrangement plus symétrique des pièces de bois qui ont servi à les édifier. Il paraît qu'autrefois elles étaient faites avec beaucoup plus de soin que de nos jours, mais le peu d'industrie locale a été éteint pour faire place à l'incurie et à la paresse. Ces deux passions favorites du Taïtien sont poussées si loin, qu'il ne se donne souvent pas la peine de réparer son habitation en ruine. Nous

connaissons maintes familles qui préfèrent rester exposées à la pluie et à toutes les intempéries des saisons, plutôt que de se livrer à un travail de quelques heures, qui suffirait pour les mettre entièrement à l'abri. Les ustensiles de ménage et les hardes sont rangés avec soin dans les cases, ou renfermés dans des caisses reléguées dans un des coins de l'appartement. Les préparations culinaires se font en dehors, dans un ou plusieurs *ajoupas* destinés à cet usage; un trou circulaire, rempli de pierres noircies, indique le foyer. Partout règne une propreté minutieuse, qui ferait honte à beaucoup de contrées de la vieille Europe.

Nourriture (*ingesta*). — La nourriture à Taïti est essentiellement végétale; le fruit de l'arbre à pain (*maïoré*) en fait les principaux frais. Ce fruit précieux est cuit sous les pierres, dans cet état il est excellent et a un goût exquis. La *popoï*, ou fruit de l'arbre à pain fermenté, est bien connue dans la contrée, mais elle est peu usitée; on ne la présente sous ce dernier état qu'en guise de confiture et mêlée au sucre; elle n'a point alors ce goût désagréable que nous lui avons connu à Nukuhiva. Quand la saison du fruit à pain est passée, vient le tour des bananes : ces dernières sont fort communes dans tout l'Archipel, on en compte 16 à 18 espèces; on les sert cuites ou crues, on les conserve même séchées en bottes fortement serrées avec des

cordes ; ainsi préparées, elles se conservent fort long-temps et acquièrent un goût sucré et un parfum qu'elles n'avaient pas auparavant. Le taro, la patate douce, l'igname, le mapé *(inocarpus edulis)*, la fécule de l'arow-root, sont les mets qui forment la base de l'alimentation de l'indigène. L'on peut y joindre l'orange, le fruit de Cythère, l'ananas, et surtout la gouyave qui est ici excellente et de meilleure qualité; ce même fruit aux Antilles ne saurait lui être comparé. Le cochon n'est point, dans la contrée que nous étudions, un mets recherché et rare comme à Nukuhiva; les Taïtiens de toutes les classes s'en nourrissent assez généralement, ils mangent également les poules, mais fort rarement; les œufs ne paraissent jamais dans leurs repas; nous en dirons autant de la viande de bœuf et du laitage : ces derniers aliments sont pour les naturels l'objet d'une répulsion manifeste; on les réserve pour les navires qui relâchent dans la contrée. La nourriture végétale est toujours, malgré les progrès de la civilisation, celle de ces insulaires. La propreté la plus stricte préside à l'assaisonnement des mets et aux apprêts du repas. Des ablutions se font régulièrement avant et après. Beaucoup d'Européens auraient à rougir en voyant de pareilles habitudes. Le poisson abonde dans les baies, les indigènes s'en nourrissent volontiers; les petites espèces sont mangées crues, les autres cuites; le seul condiment est

l'eau de mer ou le suc exprimé de la noix de coco râpée. Les mollusques et crustacés sont aussi fort recherchés, et l'on rencontre sur les récifs un grand nombre de naturels des deux sexes occupés à cette pêche. Rien n'égale la promptitude et la bonté de la cuisson de leurs aliments par le procédé usité dans toute l'Océanie, au moyen de pierres rougies. Chaque aliment est préservé par de larges feuilles de bananier; c'est encore ce dernier arbre qui fait les frais de nappes et serviettes. Pendant leurs repas, ils sont assis sur de petits siéges faits en bois et qui ne s'élèvent du sol qu'à 3 ou 4 pouces. Le mouton, la chèvre, etc., et les autres espèces naturalisées dans la contrée, sont pour les indigènes l'objet de la même répugnance que le bœuf, sous le point de vue alimentaire. De toutes les importations européennes, le pain seul est pour eux l'objet d'une prédilection marquée. L'on compte à Papeïti deux boulangers français qui ne peuvent suffire à toutes les demandes. Le pain *(faraoa)* pétri avec un peu de sucre *(faraoa mona)* est celui qu'ils préfèrent. Les Taïtiens sont d'une grande frugalité; peu d'aliments leur suffisent, et la nature a fait tous les frais pour leur fournir de quoi satisfaire à leurs besoins. Il y a cependant quelques moments de disette, lorsque la récolte du fruit à pain vient à manquer; dans ces circonstances, des canots chargés de provisions arrivent des îles voisines, dont la population, beau-

coup moindre qu'à Taïti, peut disposer du superflu et venir au secours de la capitale. Au reste, il arrive ici ce que l'on voit chez tous les Océaniens, nulle prévision pour l'avenir : si les vivres abondent, on en profite ; le voisin est invité à venir partager le festin, ainsi que l'étranger visiteur ; si le lendemain les provisions sont épuisées, l'on compte sur la Providence, l'on court dans les bois à la recherche de fruits souvent malsains qu'on aurait laissés la veille, mais qui aujourd'hui sont la seule et unique nourriture. Les noix du cocotier deviennent alors un aliment, lorsque les autres viennent à manquer ; l'huile qu'on en extrait est l'objet d'un commerce assez important, comme nous l'avons déjà dit ; l'on n'en conserve dans la contrée que ce qui est nécessaire pour les usages économiques.

Boissons.—La boisson des Taïtiens est l'eau pure ; mais cette dernière est loin d'être celle qu'ils préfèrent. Les vins d'Europe, et surtout l'eau-de-vie, sont pour eux l'objet d'une prédilection marquée, et la cause de mille maux inconnus avant l'importation de ces deux boissons. Autrefois ils s'enivraient avec le kava (*piper methysticum*) ; ils trouvaient dans ce breuvage un effet narcotique et un assoupissement qui leur plaisait beaucoup ; ils restaient plusieurs heures de la journée sous l'influence de ce liquide. Mais depuis l'arrivée des missionnaires à Taïti on n'y boit plus de kava, et la plante de ce

nom est devenue l'objet d'une proscription tellement générale, que c'est avec grande peine que l'on en rencontre encore quelques échantillons dans la contrée. Ils sont loin d'aimer l'eau-de-vie, son ingestion paraît même leur être pénible ; mais c'est pour l'effet produit qu'ils usent de ce liquide, c'est pour l'ivresse qui en est la conséquence, et l'on peut dire, sans être taxé d'exagération, que les indigènes sans exception, hommes et femmes, toutes les fois qu'ils le peuvent, s'enivrent jusqu'à l'abrutissement le plus complet. Les vins et liqueurs que l'on vend à Taïti, malgré les lois de prohibition les plus sévères, sont de la plus mauvaise qualité, frelatés pour la plupart et fortement alcoolisés. Du cidre détestable et du poiré passent facilement pour du vin. Tous ces mélanges déterminent sur le tube intestinal de graves lésions que nous étudierons par la suite. Les Taïtiens, pendant la saison des fruits de Cythère, fabriquent, avec ce fruit exprimé et mélangé au jus de l'orange, une boisson fermentescible, qui mousse comme du vin de Champagne ; il suffit, pour cela, de la laisser quelques jours dans des bouteilles. De cette manière, ils peuvent s'enivrer et remplacer le kava ; mais les effets produits par la boisson précitée sont bien différents de ceux déterminés par la seconde. Son ingestion exagérée détermine des tranchées et des coliques atroces, souvent accompagnées de diarrhée ; ils les supportent avec

beaucoup de courage, et recommencent le lendemain les excès de la veille. Pendant la saison des *evi*, fruit du *spondias cytherea*, l'on rencontre à chaque pas des naturels de tout âge et de tout sexe dans l'ivresse la plus complète ; ils font du breuvage indiqué une consommation effrayante, l'on en trouve de grandes provisions dans toutes les cases. Nous avons entendu dire que des bandes de jeunes gens couraient dans les bois s'enivrer avec cette boisson, et se livraient à la plus effrayante débauche. Sous l'influence des boissons enivrantes, l'indigène, en général si doux et si paisible, change de caractère et se livre quelquefois aux plus coupables désordres. Nous verrons plus tard que, par suite de ces fréquents excès, les femmes sont frappées de stérilité, et que cette cause vient se joindre à une foule d'autres que nous aurons également à examiner en leur lieu. Les chefs de l'île sont sobres, et se contentent de l'eau pour boisson ou de celle du fruit du cocotier qui est très-agréable et rafraîchissante. Il est, du reste, fort rare que les liqueurs alcooliques ou autres servent aux repas ; c'est l'eau du ruisseau voisin qui est seule admise chez le pauvre comme chez le riche ; cette eau est belle et limpide, aérée et de facile digestion. Les indigènes n'ont pas encore pris les habitudes des Européens qui résident parmi eux, et leur genre d'alimentation est, comme nous l'avons vu, essentiellement différent.

Vêtements. — Les Taïtiens fabriquaient autrefois un grand nombre d'étoffes avec l'écorce fibreuse du mûrier à papier. Cette industrie se perd tous les jours, depuis que les produits des manufactures européennes sont connus dans la contrée. Ils emploient encore l'écorce de l'*hibiscus esculentus* pour fabriquer de grandes pièces d'étoffes, dont le tissu est fortifié par une espèce de colle qui sert, en outre, à réunir entre elles les différentes parties qui les composent. Ce tissu ne sert plus aujourd'hui qu'à se garantir du froid dans les cases et à couvrir les plus pauvres habitants dans leur intérieur, mais jamais au-dehors : c'est aux femmes qu'est confié le soin de cette fabrication. Les étoffes sont plus ou moins épaisses, de couleur diverse et bigarrées le plus souvent de dessins très-variés ; aujourd'hui la population entière méprise ce vêtement et ne porte que des produits de l'industrie étrangère. A Taïti, l'on a eu le bon sens de ne pas se soumettre aux exigences de nos modes, qui, pour cette contrée, seraient une cause de gêne et d'incommodité dont on s'est affranchi. Le vêtement des femmes consiste dans une chemise fort large, dans le genre de celles des femmes d'Europe, sur laquelle elles mettent une espèce de robe ample du corps et des manches, et qui ne prend nullement la taille, elle descend jusqu'à mi-jambe ; mais le plus grand nombre ne porte pas de chemise et ne possède que la seconde partie du vêtement.

Une pièce d'étoffe qui leur ceint les reins, en faisant deux tours, descend jusqu'à la chevillé : cette espèce de jupon s'appelle *pareu*, il sert à protéger les jambes et est porté par les hommes comme par les femmes. Les hommes ont des chemises dans le genre des nôtres par-dessus la partie du vêtement précité ; rarement ils se soumettent à la gêne des vestes et des culottes ; cependant la mode de ces deux vêtements se répand de plus en plus dans la contrée. Les deux sexes garantissent leur tête au moyen d'un chapeau de paille généralement à larges bords, et qui les préserve d'un soleil brûlant. En dépit de la mode, les souliers ne sont pas encore portés par les naturels ; ceux qui en ont sont si peu nombreux et ont l'air d'en être si fortement embarrassés, que nous concevons sans peine qu'ils ne désirent pas s'en procurer. L'on rencontre, les jours de fête, des jeunes gens habillés des pieds à la tête comme des Européens, et les femmes commencent à fabriquer des robes qui paraissent se rapprocher des modes françaises. Leur chapeau de grande cérémonie ressemble déjà à celui de nos élégantes, mais le simple chapeau de paille leur sied beaucoup mieux et est surtout porté avec infiniment plus de coquetterie. Les souliers n'ont pas cessé d'être l'objet d'une proscription générale. Dans l'intérieur des cases, les naturels des deux sexes ne gardent que le *pareu* ou le vêtement indispensable. Une fois en famille, ils

se hâtent bien vite de se débarrasser de leurs vêtements qui les fatiguent et qui sont pour eux l'objet d'une gêne bien évidente. Pendant la nuit, il sont à peine vêtus ; il leur arrive même quelquefois de sortir de leurs demeures dans un état de complète nudité. Cette funeste habitude devient la cause déterminante d'une foule de maladies, que nous étudierons au chapitre qui leur sera consacré dans le courant de cet opuscule.

Bains.— Les Taïtiens sont tous fort propres, et il faut avouer que l'habitant des Marquises est loin de leur ressembler sous ce dernier rapport, comme sous une infinité d'autres. La population entière fait un usage fréquent des bains ; ceux-ci se prennent à la mer, et dans les nombreux cours d'eau qui arrosent la contrée. Nous avons déjà parlé des ablutions qu'ils n'omettent jamais de faire avant et après leurs repas, du soin et de la propreté qu'ils mettent à la préparation de leurs aliments. Ils n'ont pas, comme les Nukuhiviens, le corps oint d'huile de coco, qui laisse à la surface du tégument externe des résidus de toute espèce. Leurs vêtements sont en grand nombre, d'une excessive propreté et renouvelés fort souvent, ils sont lavés fréquemment au savon ; jamais ces précautions hygiéniques ne sont négligées. Il n'y a point d'heures réglées pour les bains ; plusieurs fois dans la journée, hommes et femmes se baignent indifféremment à la mer ou au

ruisseau voisin : ces exercices salutaires sont indispensables sous un climat aussi chaud, et contribuent à donner au corps de la souplesse et de la vigueur. C'est grâce à ces excellentes coutumes qu'ils ont dû d'être à l'abri d'une foule d'infirmités qui affligent les habitants de Nukuhiva ; et on leur a rendu un véritable service en leur imposant l'obligation des vêtements ; il est fâcheux que les moyens adoptés par eux pour se les procurer, ressortent d'un tout autre ordre de considérations, qui sont loin d'avoir été des bienfaits d'une civilisation qu'on a cru leur faire comprendre. Ces nombreuses ablutions, dans des eaux froides et courantes, étant trop souvent répétées, deviennent pour les indigènes la cause éloignée mais réelle de plusieurs maladies, qui empruntent de la localité un cachet tout particulier.

La *gymnastique* était autrefois cultivée par ce peuple. Dans les fêtes solennelles, la lutte, le pugilat, la course étaient pour les jeunes gens des occasions de montrer leur force, leur adresse et leur agilité : ces exercices leur sont défendus aujourd'hui. Ils étaient également dans l'habitude de pratiquer le massage pour se délasser. Les femmes, chargées de cet emploi, s'en acquittaient vis-à-vis des étrangers ; elles frottaient de leurs mains les bras et les jambes, et pressaient doucement les muscles entre leurs doigts. Cette opération don-

nait aux parties de la vigueur et de la souplesse, et était fort salutaire. Leurs exercices chorégraphiques étaient, à ce qu'il paraît, nombreux et variés. Une certaine classe se livrait spécialement à l'étude de ces danses, qui tenaient la plus grande part dans les fêtes nationales; les individus des deux sexes s'y abandonnaient avec passion. Mais tous ces exercices ont été, de la part des missionnaires anglais, l'objet d'une sévère et injuste proscription, qui s'est étendue à tout ce qui pouvait distraire et récréer. Le Taïtien ne peut que se livrer en cachette à l'exercice de la danse, et il profite de toutes les occasions pour le faire; il déploie, dans cette circonstance, beaucoup d'agilité et de prestesse. La natation est pour lui un jeu, auquel il se livre une grande partie de la journée, lorsque le soleil brûlant et la chaleur de l'atmosphère l'invitent à rechercher un moyen de diminuer la température du corps. Les individus des deux sexes, sans aucune exception, passent une grande partie du jour à se baigner le long des récifs.

Goûts, penchants, mœurs, caractères, occupations. — La seule île de Taïti comprenait autrefois une population de 120,000 âmes, d'après les récits de Cook et des premiers navigateurs, mais aujourd'hui ce chiffre ne s'élève plus qu'à 7 ou 8,000. A quoi attribuer une diminution si considérable ? L'on sait, à n'en pas douter, que la population d'un pays

augmente en raison de la fertilité du sol et de la culture des terres. Or, la fertilité de cette contrée est des plus grandes, l'homme y trouve abondamment sa nourriture sans se donner la peine de travailler. Les fruits de la terre sont assez nombreux et assez variés pour être plus que suffisants. Examinons l'une après l'autre les causes qui, d'après ce que nous pouvons présumer, ont tellement exercé leurs funestes influences sur la race de Taïti, qu'elles menacent cette dernière d'une entière extinction. Et d'abord, le libertinage des deux sexes, et des femmes surtout, a puissamment contribué à amener la modification précitée. Les Taïtiennes sont réglées de bonne heure, et offrent tous les signes de la force et de la vigueur ; mais de bonne heure aussi, elles se livrent à une prostitution des plus effrénées. Ce n'est plus ici comme aux Marquises où une femme est fière d'être mère ; à Taïti, de fortes amendes punissent la jeune fille qui devient enceinte, cette dernière n'a donc rien de plus empressé que de se faire avorter. Tous les jours, des exemples nombreux de cette affreuse coutume font que l'on rencontre très-peu de femmes qui conservent le produit de la conception. Les femmes mariées, qui presque toutes ont vécu de la même manière, ne trouvent jamais dans les liens du mariage de motifs assez puissants pour les faire renoncer à leur genre d'habitudes ; d'ailleurs, leurs maris

sont si peu jaloux, qu'ils sont les premiers à les offrir aux étrangers ou à vendre leurs faveurs. Les affections vénériennes et leurs conséquences inévitables viennent en second lieu, et personne ne doute de leur influence funeste sur une population livrée sans défense à ses effroyables ravages.

Des peines corporelles et des amendes ont été imposées contre la prostitution ; mais les missionnaires anglicans ont fait de ces peines un motif de spéculation trop évident, pour que nous croyions à la sincérité de leur bonne foi. Le système de délation incessante dont ils ont entouré les naturels, n'a pas peu contribué non plus à changer leur caractère et à les habituer à la dissimulation. La vie de ces insulaires se passait autrefois dans un long repos et un léger travail ; ils se levaient au soleil, allaient se baigner à la rivière, et s'occupaient dans la campagne ou dans l'intérieur de leurs cases ; ils prenaient ensuite leurs repas, et se remettaient à leurs travaux ou à leurs amusements domestiques : alors l'habitant de cette contrée présentait l'image de l'innocence et du bonheur. Aujourd'hui, le Taïtien est d'abord forcé d'être vêtu ; mais le travail est rarement le moyen dont il se sert pour se procurer ce dont il a besoin. D'ailleurs, lui a-t-on inspiré ce goût du travail et de l'agriculture, qui fait le bonheur d'un pays ? L'on a voulu imposer à un peuple léger, oublieux, très-expansif, plus porté à

la bonté qu'à la méchanceté, des coutumes européennes, le moins en harmonie avec ses goûts et ses penchants naturels. Les habitudes anglaises ne convenaient nullement à ces indigènes; leur caractère a été changé. Le système d'espionnage que les missionnaires avaient établi, n'a servi qu'à rendre la fourberie et le mensonge les armes favorites d'un peuple naturellement timide et craintif. Pour se procurer des vêtements, les habitants qui pouvaient passer leurs journées couchés sur des nattes, occupés à lire la bible, n'ont eu besoin que des charmes de leurs femmes et filles; les rapports fréquents qu'ils ont eus avec les navires n'ont fait qu'augmenter, chez ces dernières, des goûts de débauche vers lesquels elles étaient naturellement portées. Jamais la crainte des amendes n'a été pour elles un motif suffisant de répression; d'ailleurs, en mettant du prix à une action, on n'a que plus de chances de la voir se reproduire. L'on a beaucoup parlé des nombreux travaux des missionnaires anglais dans cette contrée; il est vrai que toute la population sait lire et écrire, que la bible est entre les mains de tous, mais ils ne la comprennent point, et la parole de Dieu n'a été pour eux qu'un vain son qui n'a fait que frapper leurs oreilles. Et, d'ailleurs, que pourrait-on attendre de ces prétendus apôtres, généralement sortis d'une classe peu éclairée et très-peu instruite, de gens qui sont venus dans un pays

pour y faire du commerce ; car c'est là leur principale affaire ? Nous mettons au défi que l'on nous prouve le contraire. Nous avons vu la chaire de vérité convertie en une estrade d'où l'on annonçait l'arrivée des étoffes et la modicité de leur prix. Au reste, si les missionnaires anglais n'ont rendu aucun service aux Taïtiens, et c'est notre intime conviction, ils ont fort bien fait leurs affaires, et gouverné la contrée en despotes méticuleux. Mais leur règne est passé : s'ils avaient donné aux indigènes des notions sur les arts de l'Europe ; s'ils les avaient initiés à tous les secrets de nos industries ; s'ils avaient encouragé l'agriculture, puni les vices tout en rémunérant la vertu, et sans rendre les premiers pour ainsi dire obligatoires ; s'ils n'avaient point détruit dans la contrée le peu d'amour du travail et les légers travaux qui s'y faisaient auparavant ; s'ils avaient laissé à ce peuple les quelques plaisirs auxquels il se livrait, et qui, chez lui, étaient un besoin véritable ; oh ! alors nous serions les premiers à faire sonner bien haut le mérite de leur œuvre de philanthropie et les bienfaits de la civilisation européenne. Il y avait peu à faire, avec le caractère si doux et si paisible des habitants de la contrée, pour détruire les restes de leur barbarie et les façonner. Leur sensibilité bien connue ; leur habitude de ne pas déguiser la pensée, l'amour qu'ils portaient à leurs femmes et à leurs enfants, étaient

tout autant de conditions excellentes dont on aurait dû profiter pour faire leur bonheur, en supposant que ce dernier résultat fût l'idée dominante des Européens fixés au milieu d'eux.

Les moyens d'échange par lesquels on pouvait procurer à l'habitant de Taïti un bien-être qu'il ne connaissait pas, n'auraient pu devenir suffisants qu'en encourageant l'agriculture, qui n'a été, de la part des civilisateurs de la contrée, l'objet d'aucune attention. Il suffit, pour s'assurer de la vérité de ce fait, de parcourir l'île de Taïti. Partout le terrain est en friche; si l'on y trouve quelques traces de culture, c'est à des Européens qu'elle est due, jamais à l'indigène. Nous ne doutons pas que ce magnifique pays ne devienne plus tard un point fort important; ses richesses territoriales sont immenses, il faut seulement qu'il soit sous l'empire de bonnes lois, et hors de l'influence qui, jusqu'à présent, a toujours présidé à ses destinées.

Les Taïtiens de nos jours passent leur vie dans la plus complète oisiveté. Hommes et femmes, on les trouve généralement couchés sur des nattes, occupés à lire la bible ou à dormir. Il y a fort peu d'exceptions; l'on compte bien quelques jeunes gens qui ont appris des professions mécaniques, mais jamais, dans leurs travaux, ils n'ont montré cette persévérance qui distingue les ouvriers dans nos climats. L'agriculture est méprisée; la culture du taro

occupe seule quelques bras, encore ce végétal demande peu de travail; les autres aliments sont tous préparés par la nature qui en fait seule les frais. La pêche est une industrie qui n'est exercée que par des gens de la dernière classe; elle serait beaucoup plus productive, si les moyens que les insulaires ont à leur disposition étaient moins imparfaits. Les femmes s'occupent des soins du ménage; mais ces derniers se réduisent à si peu de chose, qu'elles n'ont presque rien à faire pendant toute la journée. Cette paresse ne contribue pas peu à entretenir chez elles le penchant au libertinage, si ordinaire dans le pays. Les jeunes gens des deux sexes couchent pêle-mêle, et, de très-bonne heure, leurs penchants naturels pour le vice et la débauche trouvent, dans cette cohabitation, un moyen de facile satisfaction. Au reste, leurs parents leur donnent les premiers l'exemple, et l'on sait avec quelle facilité les enfants se laissent aller, par imitation, à tout ce qu'ils voient faire. Quel que soit le rang et la fortune d'un Taïtien, ses habitudes sont partout les mêmes; l'on pourrait peut-être excepter quelques vieux chefs dont la conduite est exemplaire, mais leurs parents les plus proches se livrent à la débauche comme les autres naturels. A Taïti, tout le monde va au temple avec assiduité. Le mariage y est une cérémonie religieuse; mais, à les voir, on devine sans peine que les réunions dans le saint-lieu ne sont qu'une occasion de

se montrer, d'étaler les beaux habits et les modes nouvelles. Leur tenue dans le Temple est fort peu orthodoxe ; l'on y rit et l'on y cause comme partout ailleurs ; cependant chacun a une énorme bible, qu'il ne comprend pas, et chante les louanges du Très-Haut, dont il a l'air de fort peu se soucier. Quant au mariage, cette cérémonie est une dérision ; les femmes mariées, du consentement de leur époux, prodiguent leurs faveurs au premier-venu, sans aucune contrainte ni retenue. L'ivresse est on ne peut plus commune ; ceux qui ne sont pas dans cet état désirent s'y trouver, et dès qu'ils peuvent se procurer des boissons alcooliques, ces insulaires s'abandonnent à leur penchant favori, qu'aucune loi ni réglement n'a jamais pu arrêter. L'on devine sans peine tout ce que ces funestes habitudes ont de pernicieux sous le point de vue hygiénique, et, par contre-coup, sur la population. Les filles sont réglées de fort bonne heure, mais le flux menstruel est chez elles peu considérable ; de bonne heure aussi elles sont flétries et vieilles, elles acquièrent alors des caractères de virilité assez sensibles, et généralement à cette époque, où les passions ont cessé d'exercer leur influence, le tissu cellulaire adipeux acquiert un énorme développement, et l'obésité est on ne peut plus commune. Les hommes et les femmes qui ont atteint l'âge de 30 ans, sont presque tous très-gros et arrivent le plus souvent à

un âge fort avancé ; bien entendu que les sujets de cette catégorie sont en dehors des funestes influences qui règnent en aussi grand nombre sur le reste de la population. L'on rencontre dans l'intérieur du pays de vieux chefs qui ont vu Cook et Bougainville, et qui jouissent, malgré ce grand âge, de toutes leurs facultés. Il est bon d'ajouter que ces vieillards ont toujours vécu avec la sobriété naturelle à ces peuples, et n'ont jamais contracté de ces affreuses infirmités, résultat ordinaire de la débauche, qui font périr un aussi grand nombre d'individus des deux sexes à un âge fort peu avancé. La mortalité, qui est quelquefois effrayante dans la contrée, s'explique tout naturellement et n'a rien qui doive étonner. Nous verrons plus bas comment s'exercent ces puissantes modifications, qui ont fait d'une race favorisée, vivant sous un climat des plus heureux, des individus malingres, chétifs, condamnés à une mort prématurée, eux qui étaient destinés à mener une vie pastorale et paisible, et à arriver sans infirmités à une vieillesse fort avancée !.....

Gouvernement.—Le gouvernement du pays comprenait d'abord le roi, la reine, les frères du roi, les collatéraux par l'ordre du sang. La royauté était héréditaire, et les femmes n'en étaient pas exclues. L'autorité du roi était contre-balancée par celle des chefs. Ces derniers formaient deux classes : d'abord, la famille royale et la noblesse ; chaque district

avait son chef, dont l'influence était quelquefois capable de balancer celle du roi lui-même. La seconde classe comprenait les propriétaires, tous ceux qui avaient une grande richesse territoriale. Enfin, la dernière classe se composait du menu peuple, et, dans cette distinction, les pêcheurs formaient une classe à part, généralement méprisée. Les gens de la dernière classe étaient les domestiques des chefs. La division sociale avait, dans la contrée, quelques rapports avec le gouvernement féodal, avec cette différence que les chefs principaux faisaient les lois, rendaient la justice et dépossédaient quelquefois le monarque. On ne pouvait faire appel de leurs jugements. Le caractère des Taïtiens a toujours été processif et méticuleux; aussi le nombre des jugements rendus par les chefs était considérable. Les formes de la justice étaient fort lentes; l'on discutait long-temps les points litigieux avant de prononcer définitivement. Ces insulaires avaient, en général, beaucoup de respect pour les décisions de leurs chefs. La simplicité et la manière de vivre de ces peuples tempéraient ces distinctions et ramenaient l'égalité : le dernier des naturels parlait au roi et à ses chefs avec la plus grande liberté. Depuis que les missionnaires anglicans avaient converti toute la population au christianisme, ils avaient promulgué un recueil de lois dont les prescriptions étaient

obligatoires, d'après les ordres émanés du roi qui était censé les avoir faites : c'étaient ces mêmes lois que les chefs consultaient dans les affaires litigieuses; mais ce code se ressentait par trop de l'influence des ministres de la religion sur les affaires du pays. C'étaient eux qui gouvernaient le monarque et tous les chefs ; d'ailleurs leurs lois n'étaient plus en harmonie avec les usages reçus parmi les peuples civilisés, et elles étaient pour ces derniers d'une partialité par trop choquante.

Maladies. — Il y avait autrefois peu de maladies chez un peuple aussi frugal, dont la nourriture était si simple; ils attribuaient, en général, tous leurs maux à la colère et à la vengeance des Dieux; mais nous ne dirons pas avec quelques voyageurs que leurs moyens de guérir se réduisaient aux conjurations des prêtres. Nous verrons, dans le courant de ce travail, que la médecine avait des règles et des prescriptions connues, et qui étaient comme ailleurs le monopole d'une classe aisée et fort riche; mais les conditions ont changé depuis que les navires européens ont fréquenté l'Archipel de la Société. L'importation d'une foule de maux, totalement inconnus dans la contrée, ont été le signal de leurs rapports avec les indigènes. Nous devons tenir compte, dans l'examen des causes provocatrices des maladies, de l'influence des causes locales, et de leur puissante modification sur l'économie. A Taïti,

comme dans tous les pays inter-tropicaux, la chaleur détermine une abondante exhalaison de sueur. L'alimentation est bien, il est vrai, essentiellement végétale, et par conséquent doit introduire dans l'économie un grand nombre de principes aqueux qui peuvent amener l'équilibre dans les fonctions corrélatives de la peau et des muqueuses; mais généralement dans les climats chauds l'avantage est en faveur des pertes que l'économie fait par ses émonctoires, et par suite l'affaissement du tissu cellulaire et la rareté de l'embonpoint. Ce précepte est loin d'être général : à Taïti, par exemple, l'absorption est beaucoup plus forte que l'exhalation, ce qui explique cette obésité chez les naturels, se trouvant en dehors des causes qui peuvent modifier cette dernière influence. C'est ainsi qu'elle est l'apanage des individus des deux sexes dont la vie est régulière, et qui ne commettent aucune sorte d'excès. Cependant les Taïtiens n'en restent pas moins exposés à tous les exanthèmes cutanés, qui sont sous la dépendance de la dissipation des humeurs à l'extérieur.

Toutes les sécrétions doivent être peu abondantes dans le pays, nous devons cependant en excepter la bile et le sperme. La chaleur du climat est un stimulant fort énergique du foie et des organes génitaux, qui sont, comme on le sait, sous la dépendance immédiate du système nerveux. Cette supersécrétion

biliaire a probablement aussi une grande influence sur la coloration de la peau dans cette contrée. La constitution atrabilaire y est fort commune, et l'on sait combien cette manière d'être de l'économie prédispose à la fréquence de l'acte vénérien, ce qui avait fait donner par Bordeu, à ce tempérament, le nom de *tempérament spermatique*. Tous les voyageurs n'ont pas manqué de remarquer combien les Taïtiens étaient portés à l'amour, et tout porte à croire que de temps immémorial leurs penchants ont été les mêmes. La Société des *Arréroys,* dont il reste encore quelques vestiges, est là pour attester le fait, si l'on refusait de se rendre à l'évidence. « Autrefois » les Taïtiens des deux sexes formaient des sociétés » nombreuses où toutes les femmes étaient communes » à tous les hommes; leur cohabitation ne durait que » peu de jours. La femme enceinte avait l'habitude » de se faire avorter, pour pouvoir se livrer sans » crainte à ses habitudes déréglées. Les Arréroys ont » presque entièrement disparu; cependant dans cer- » taines circonstances, comme nous l'avons déjà dit, » des individus des deux sexes vivent dans les bois, » s'enivrent et se livrent à toute sorte d'excès. C'est » là un des restes de cette société, dont les danses ne » sont point perdues dans la contrée, et que les » naturels exécutent toutes les fois qu'ils sont sûrs » de n'être pas vus. Ces danses lascives les excitent; » elles étaient probablement le prélude des excès » auxquels ils se livraient. » (Rienzi).

C'est à cette excitation nerveuse et à la rapidité du développement qu'est due la précocité de la puberté; mais si une femme peut être mère de fort bonne heure à Taïti, elle arrive aussi très-vite à l'âge de retour. Les hommes ne tardent pas à user leur jeunesse dans l'abus des voluptés sollicitées par la chaleur du climat, ils sont généralement flétris à un âge fort peu avancé. Ce n'est qu'au moment où ces jouissances ont cessé pour les deux sexes, que l'économie peut reprendre l'énergie qu'elle avait perdue par un exercice exagéré de ses fonctions, et leur permet de vivre fort long-temps; aussi les centenaires ne sont-ils pas rares dans la contrée.

De l'abus des jouissances doit naître évidemment une énervation mutuelle, et la conséquence rigoureuse, la reproduction, ne peut pas être en raison du nombre des unions. L'expérience a fait voir depuis long-temps que le nombre des individus du sexe féminin surpassait alors de beaucoup celui des individus de l'autre sexe : or, le pays qui fait l'objet de notre étude, montre jusqu'à l'évidence combien cette loi est fondée. Les femmes sont à Taïti quatre ou cinq fois plus nombreuses que les hommes; dans une famille composée de dix enfants, l'on peut compter en général huit filles pour deux garçons. La proportion n'est point exagérée. La mollesse des organes, chez les personnes du sexe, permet à l'accouchement de s'accomplir avec la plus grande

facilité, mais l'on a à craindre les suites de l'hémorrhagie utérine. Nous avons ouï dire que cet accident était fréquent, et que souvent les nouvelles accouchées en étaient les victimes.

Les relâchements de l'utérus sont très-communs, et les spasmes de cet organe qui en sont la conséquence inévitable rendent la conception peu fréquente et l'avortement on ne peut plus ordinaire : c'est aussi ce que nous avons remarqué. D'ailleurs, les Taïtiens connaissent une foule de moyens pour le provoquer, nous les indiquerons en leur lieu. L'habitude de ces manœuvres est souvent suivie d'hémorrhagies fort graves de l'organe de la gestation, et fait périr beaucoup de jeunes femmes qui, pour se mettre à l'abri des peines corporelles, préfèrent user de ces moyens abortifs dont elles ignorent le danger, et auxquels elles s'exposent imprudemment.

Si l'accroissement est rapide dans la contrée, la vie ardente et voluptueuse, l'on serait tout naturellement porté à penser que l'existence doit y être beaucoup plus courte que dans nos climats, où l'usure des fonctions dont l'ensemble constitue la vie est beaucoup moindre, comparativement parlant ; ce n'est pourtant pas ce qui arrive. Si les hommes deviennent vieux de bonne heure à Taïti, le feu des passions est éteint de bonne heure aussi. La sobriété naturelle dans les climats chauds et le genre d'ali-

mentation, la prédominance du système nerveux exemptent en général des maladies inflammatoires, des fièvres angioténiques et des affections graves du système respiratoire, apanage ordinaire du tempérament sanguin. Un climat qui n'éprouve que peu de variations atmosphériques, et n'offre point comme le nôtre ces alternatives de chaud et de froid, met à l'abri d'une foule de dangers. Toutefois, quelques conditions de localité exercent leur influence sur les mêmes affections du système circulatoire et locomoteur, et sont souvent la cause déterminante d'une foule de maladies que l'on ne rencontrerait pas en Europe, où l'on se trouve en général à l'abri de ces mêmes influences : c'est ce que nous développerons, en décrivant et ces maladies et les modifications qu'elles ont empruntées de la localité. Nous verrons également qu'à Taïti, ceux qui par leurs excès et leur genre de vie sortent tout-à-fait de leur manière d'être normale, éprouvent des modifications nombreuses dans leur constitution, et sont sous le coup d'une foule d'infirmités qui les auraient épargnés, s'ils ne s'étaient point mis en dehors des influences précitées qui ont amené dans leur économie des troubles fonctionnels qu'ils auraient dû prévoir. Les maladies contagieuses les plus aiguës doivent les épargner en général ; les affections chroniques de la peau, quelles qu'elles soient, les préservent de maux plus graves, en ame-

nant à l'extérieur l'effort morbifique pour lequel elles servent, pour ainsi dire, de révulsif permanent. L'habitation du rivage des mers, et c'est la condition ordinaire des Taïtiens, détermine sous un climat brûlant des modifications qui doivent engendrer un certain nombre de maladies qui sont sous la dépendance de ces mêmes modifications : par exemple, les hydrocèles, l'œdème des jambes. La nourriture du poisson détermine plusieurs sortes de dartres, d'éléphantiasis si ordinaires dans plusieurs localités; des cachexies de diverses espèces peuvent en être la conséquence, et c'est ce que nous avons observé. La chaleur habituelle du climat doit évidemment déterminer une fréquence du pouls fort grande; l'habitation de la contrée amène bientôt la même disposition chez les étrangers : c'est à la chaleur seule qu'il faut en attribuer la cause. Ceci nous ferait présumer que ces derniers doivent éprouver fréquemment des hémorrhagies graves et des affections inflammatoires; ce n'est point cependant ce que nous avons remarqué. Les varices et les hémorrhoïdes sont fréquentes dans tout l'Archipel; c'est toujours l'influence de la chaleur qui détermine cette prépondérance du système veineux sur l'artériel. La conséquence rigoureuse doit être une énergie beaucoup moindre de l'appareil de la respiration chez les naturels que dans nos climats. L'air raréfié par la chaleur donne aux poumons moins d'oxygène sous un volume donné.

C'est ainsi que les phthisiques que nous avions à bord se trouvaient très-bien du climat, et en éprouvaient une notable amélioration. Il est probable que leur habitation prolongée dans ce beau pays aurait reculé le terme fatal. Sous l'influence de la chaleur et par suite de la grande transpiration, cause puissante de soustraction du calorique, les indigènes ont la température du corps moins élevée que la nôtre, de 4 ou 5 degrés approximativement. Ce fait explique pourquoi chez eux les mouvements sont ralentis, l'énergie vitale diminuée, le caractère, les mœurs tempérés; l'oisiveté, la mollesse, l'apathie en sont la conséquence nécessaire. Le système musculaire, quoique très-développé, n'a point une force et une énergie en raison de son développement. La chaleur, ce puissant excitant du système nerveux, dispose ce dernier à une grande mobilité. Il n'en faut pas davantage pour expliquer la lascivité de ce peuple, sa somnolence habituelle, et l'affaiblissement des facultés qui sont sous la dépendance de ce même système nerveux affaibli par une excitation continuelle: tel est le courage, qui n'a jamais été l'apanage de l'habitant de cette contrée (à moins toutefois qu'il ne soit poussé par le fanatisme religieux ou par l'excès des boissons alcooliques). De la diminution de ce dernier doivent naturellement s'ensuivre la crainte et la soumission qui doivent le tenir courbé sous le joug de celui

qui possède des qualités opposées. L'on s'explique alors fort bien la timidité et la vive sensibilité des Taïtiens ; leur propension à tous les vices et à tous les excès ; leur accablement physique les fait vivre dans une continuelle uniformité. Ils sont pleins de finesse et de pénétration, quand il s'agit de leurs intérêts. Leur indolence naturelle les laisse plongés dans un état de torpeur et d'indifférence que favorise au dernier point la fertilité du sol, qui fournit si aisément à tous leurs besoins, et leur fait mépriser tout ce qui ressort de ce même état de choses. C'est ainsi que le travail est leur plus grand ennemi, et nous doutons que jamais on parvienne à en faire un peuple laborieux ou actif. L'habitant des Marquises serait, nous le pensons, beaucoup plus facilement conduit à ce changement dans sa manière d'être ; il possède une plus grande somme d'énergie morale, de force corporelle que le Taïtien, et ces qualités, il les doit à sa constitution puissamment modifiée par les circonstances de localité dans lesquelles la nature l'a placé.

Ce qui frappe, au premier coup-d'œil, le voyageur qui arrive à Taïti, c'est la propreté de ses habitants. Ces derniers, suffisamment vêtus pour la chaleur du climat, ont dû à l'usage des vêtements la cessation de plusieurs maladies cutanées qui affligent les autres indigènes des îles de l'Océanie et les Nukuhiviens en particulier. Nous n'avons jamais vu à Taïti ces

plaies dégoûtantes résultant de la piqûre des insectes, de l'action de tous les corps extérieurs; ces psoriasis invétérés, ces ulcères si fréquents à Nukuhiva, et qui, d'après nous, dépendent uniquement du défaut de propreté, et surtout de l'insuffisance des vêtements; car ces deux motifs ne vont pas l'un sans l'autre. C'est là un bienfait de la civilisation, et nous nous empressons de le proclamer. Autrefois dans l'Archipel de la Société, quand la population était nue ou à peu près, toutes ces infirmités étaient fort nombreuses. L'habitude de se baigner si fréquemment, de ne plus s'oindre d'huile de coco, de porter des vêtements propres et souvent lavés, les a préservés d'une foule d'éruptions dont la peau était le siége de prédilection.

Gale. — Cette maladie cutanée est connue dans la contrée; elle y est cependant assez rare, et ne se rencontre que chez les naturels qui ont eu de fréquents rapports avec les étrangers, les baleiniers principalement. L'on sait que les marins qui exercent cette industrie sont, en général, fort loin de se piquer d'une grande propreté. Ils portent des vêtements de laine qu'ils abandonnent rarement, et qu'ils lavent beaucoup plus rarement encore. Leurs navires sont, pour la plupart, malpropres, et deviennent pour ceux qui les habitent la source d'influences locales qui constituent puissamment à développer la maladie que nous étudions, et à la

perpétuer chez eux. Nous avons eu l'occasion de donner des soins à un grand nombre de matelots baleiniers de toutes les nations, nous les avons vus très-souvent affectés de gales invétérées auxquelles ils ne donnaient pas la plus légère attention. Les Taïtiens sont dans de continuels rapports avec ces hommes, achètent leurs effets, mangent et couchent parmi eux; il n'est donc pas étonnant qu'ils contractent une maladie si éminemment contagieuse, ils s'en guérissent du reste fort bien; nous verrons plus loin par quels moyens.

Syphilis. — Les affections vénériennes, par leur nombreuse variété et leur fréquence, doivent venir en première ligne dans la nosographie de Taïti. Cette terrible infirmité, dont l'importation remonte aux premiers navigateurs, à Cook suivant les uns, à Bougainville suivant d'autres, a fait dans le pays des progrès effrayants. Et d'abord, examinons sous quelle forme cette affection se développe le plus ordinairement. Les urétrites et leurs complications *(téopi)* sont très-fréquentes, les naturels n'y font guère attention, et ils ont l'habitude de les regarder comme exemptes de danger. Ils établissent une distinction bien marquée entre l'écoulement urétral ou vaginal, et le *(tona)* qui est pour eux le mot sacramentel de l'*infection vénérienne* proprement dite. Il existe pour nous un fait bien établi : c'est qu'autrefois, bien avant que les Européens eussent

pénétré dans la contrée, les écoulements de la verge et du vagin, en tant que catarrhes de ces deux parties, étaient connus des indigènes ; la preuve en est dans les recettes prescrites pour les combattre et les prescriptions fournies par les médecins de la contrée, qui les font remonter très-haut et les ont connues par le moyen de la tradition. Le régime suivi par les Taïtiens fait que ces affections (les urétrites) sont en général peu graves, et cèdent facilement à l'action des sudorifiques et à une diététique un peu sévère.

Les femmes qui mènent la vie la plus déréglée conservent les écoulements un temps infini. Cette indisposition, fort bénigne à leurs yeux, n'apporte aucun changement à leurs habitudes : de-là, la perpétuation de ces vaginites qui cèdent difficilement aux moyens curatifs, en raison de l'habitude que l'économie a contractée de cette supersécrétion catarrhale. Les injections astringentes et cathérétiques, employées pendant quelques jours, suffisent généralement pour arrêter ces écoulements ; bien entendu que le régime, les sudorifiques et un changement complet dans les habitudes étaient la condition rigoureuse de la guérison. Nous pratiquions le plus souvent le tamponnement du vagin, dans ces circonstances. Les chancres et les bubons sont on ne peut plus fréquents ; les ulcérations du col de l'utérus, les rhagades à l'anus, des fissures, des

fistules stercorales, des trajets fistuleux et de la verge et du scrotum, suites d'ulcérations serpigineuses, des plaques vénériennes de diverses sortes, ont été souvent observées par nous et par des médecins anglais pratiquant dans la contrée depuis nombre d'années. Généralement les naturels aisés se font traiter par les médecins européens; mais ils ne réclament les soins de ces derniers que lorsque l'infection est bien caractérisée et que l'économie tout entière est contaminée.

Les praticiens de Taïti, anglais pour la plupart, basent leur traitement sur les préparations mercurielles, dont ils donnent des doses énormes et qu'ils vendent à un prix exorbitant. Si le malade a le moyen de payer ses remèdes, on l'hydrargyrise jusqu'à ce que tous les ganglions sous-maxillaires soient engorgés, que les dents vacillent dans leurs alvéoles, que les gencives soient boursoufflées et saignantes, alors seulement ils regardent le malade comme guéri; ou plutôt l'indigène ne veut plus de ces soins, attendu que sa santé est beaucoup plus délabrée après qu'avant l'ingestion du spécifique: c'est ce qui fait que les Taïtiens sont si rarement guéris de ces affections, et qu'une grande partie de la population en est affligée. Cependant les mercuriaux, donnés à doses réfractées, agissent chez ce peuple de la manière la plus héroïque et dans très-peu de temps. Citons un seul exemple à l'appui

de ce que nous avançons. Nous avons donné nos soins à une jeune femme, enceinte de sept mois, qui présentait tous les signes de l'infection virulente la plus caractérisée : ulcérations des grandes et petites lèvres, du col de l'utérus, des parois du vagin ; écoulement vaginal et uréthral abondant ; ulcérations à la marge de l'anus, faisant un tout continu avec celles des parties génitales ; plaques vénériennes avec le cachet caractéristique à la peau, sur les lèvres, à la plante des pieds et entre les orteils. Elle avait été pendant deux mois traitée par un médecin anglais, et son état n'avait fait qu'empirer sous l'influence des préparations mercurielles ; ses gencives étaient énormes et saignantes, les dents ébranlées ; les parois de la cavité buccale étaient spumeuses et ulcérées jusqu'au pharynx ; elle salivait avec abondance, et dépérissait tous les jours d'une manière sensible. Sa fille, âgée de 4 ans, était aussi infestée que sa mère, par suite des baisers de cette dernière ; ses parties génitales ne formaient plus qu'une vaste ulcération à bords taillés à pic, et s'étendant du pubis à l'anus ; elle avait des pustules cuivrées sur différentes parties du corps, et des ulcérations en pleine suppuration dans l'intervalle des orteils ; ses gencives et toute la cavité buccale étaient énormément tuméfiées et ulcérées. Heureusement qu'elle était vierge de préparations hydrargyriques. Nous dûmes nous occuper, en premier lieu, de

combattre les accidents déterminés chez la mère par les mercuriaux. Les purgatifs nous réussirent à merveille. Des pansements méthodiques, l'emploi de l'azotate d'argent et de l'eau saturnine amenèrent une amélioration notable. Nous pûmes donner alors les mercuriaux à doses réfractées. L'enfant fut soumise au même traitement, à cela près que les iodures remplacèrent chez elle le sublimé. Pour tâcher de relever sa constitution scrofuleuse et délabrée, nous comptions sur les propriétés réunies du mercure et de l'iode. Au bout de quelques jours, les parties malades avaient changé d'aspect chez la mère et chez l'enfant ; le traitement fut beaucoup plus prolongé chez la première, qui accoucha deux mois après d'un beau garçon, ne présentant aucun symptôme de la maladie vénérienne. Nous engageâmes la nouvelle accouchée à consolider sa guérison par l'usage de quelques pilules de deuto-iodure ; à notre départ de Taïti, elle était totalement rétablie, et nourrissait son enfant qui était très-robuste et jouissait de la meilleure santé.

Les préparations mercurielles, pour agir avec l'efficacité qu'on leur connaît, demandent, à Taïti plus qu'ailleurs, certaines précautions auxquelles les naturels veulent bien rarement se soumettre. Leur habitude de se baigner fréquemment dans une eau froide et courante; leur exposition aux variations atmosphériques dans des cases où les vents se

font sentir comme en plein air, et dans lesquelles ils sont très-peu couverts de leurs vêtements ordinaires; la situation de ces cases auprès de flaques d'eau qui y entretiennent une humidité constante, sont autant de causes qui doivent nuire beaucoup à l'efficacité des mercuriaux et déterminer de nombreux accidents pendant leur administration : c'est ce que nous avons remarqué bien des fois. Le régime que suivaient ceux des naturels que nous traitions n'était pas aussi débilitant qu'on pourrait le croire; nous pensions que l'usage d'aliments un peu toniques, de volailles rôties et de quelques tisanes fortifiantes, devait concourir puissamment à la guérison. La tisane était faite avec les racines de l'indigo du Cap. Ce végétal a des propriétés toniques et diurétiques évidentes ; nous en avons fait un fréquent usage tant à terre qu'à bord de la corvette.

Les bubons d'emblée sont très-fréquents dans la contrée; ils arrivent généralement à la suppuration et laissent sur les aines d'énormes coutures : un assez grand nombre de Taïtiens des deux sexes nous ont montré ces stigmates d'une ancienne infection. Les fistules anales sont assez fréquentes, elles sont la suite d'ulcérations profondes ; les femmes en sont surtout affligées. Ces dernières sont peu sujettes aux écoulements leucorrhéiques, nous n'en avons jamais vu d'exemples, et les gens du pays ne nous paraissent pas connaître cette infirmité. Tous les écoulements

observés par nous offraient un cachet syphilitique bien évident. Les chancres virulents sont fort rares, ils paraissent se modifier sous l'influence du climat et des conditions dans lesquelles ils rencontrent ces insulaires; ceux qui siègent à la marge de l'anus ont seuls un cachet de malignité que l'on ne peut méconnaître. Dans le traitement des nombreux bubons qui nous ont été soumis, nous nous sommes en général bien trouvé de la méthode de Mallapert; cependant nous devons déclarer que, dans un assez grand nombre de cas, ces engorgements des ganglions de l'aine se sont indurés, et nous avons eu toutes les peines du monde à en obtenir la guérison. Les résolutifs, les fondants les plus énergiques, la compression la plus méthodique, n'avaient sur eux que peu d'action. C'était en combinant ces moyens avec les vésicatoires, les sétons, la potasse caustique, que nous finissions par en débarrasser nos malades.

C'est aux maladies vénériennes et à leurs suites inévitables sur l'économie que nous attribuons la dépopulation de l'Archipel de la Société : ce qui a réduit à 7 ou 8,000 âmes la population de Taïti, qui s'élevait autrefois à 120,000. Cette cause n'est pas évidemment le seule, mais tout au moins celle qui a agi dans ce sens avec la plus grande énergie. La race est encore belle; on rencontre assez fréquemment des hommes de cinq pieds et demi à

six pieds, d'une constitution forte et robuste, vigoureusement musclés et susceptibles des travaux les plus pénibles, si toutefois ils y avaient été sollicités par les institutions locales. L'on voit également, à chaque pas, des femmes avec toute l'apparence de la santé et de la fraîcheur. Mais à côté de ces individus, type primitif de la race taïtienne, l'on trouve des sujets chétifs, malingres et scrofuleux, porteurs d'engorgements ganglionnaires cervicaux et autres, dont la peau est pâle et blafarde, le sang pauvre et aquéfié, et qui sont sous l'influence de la diathèse strumeuse la plus palpable. Si nous allions à la recherche de ce genre de détérioration organique, nous apprenions que les parents du sujet ou le sujet lui-même avaient été atteints d'affections vénériennes qu'ils n'avaient jamais traitées, et qui avaient imprimé à leur économie le cachet d'appauvrissement qui nous avait si vivement frappé. Bien souvent il nous est arrivé de rencontrer, dans nos courses dans l'intérieur de l'île, des naturels des deux sexes, d'un âge fort peu avancé, qui offraient déjà tous les signes de la décrépitude. Si, à côté de ces malheureux voués à une mort certaine et peu éloignée, nous apercevions quelques chefs de Taïti plus que centenaires, et qui, malgré leur grand âge, jouissaient de la plénitude de leurs fonctions, nous avions la confirmation du fait que nous avançons. Tous ceux qui ont conservé cette beauté primitive de leur

race, se sont toujours très-soigneusement préservés du contact des Européens.

Variole. — Cette cruelle maladie n'a pas peu contribué à décimer la population de ce beau pays, et a une grande part à réclamer de nombreux décès survenus dans ces derniers temps. Vers la fin de l'année 1842, un charpentier anglais, établi à Taïti, contracta la variole à bord d'un navire américain qui en était infecté; il en fut la première victime, et l'épidémie ne tarda pas à exercer ses cruels ravages dans l'île entière. Les autorités locales firent de vains efforts pour empêcher la communication du navire suspect avec la terre; l'orage ne put être conjuré, et l'affection commença dès-lors à sévir avec la plus grande intensité. Une grande partie de la population paya son tribut; presque tous ceux qui furent atteints périrent sans secours. Quelques mois après le vaccin fut importé de Sidney, et encore fallut-il des faits de la première évidence pour que le Taïtien fût convaincu de l'efficacité de ce moyen héroïque. Une famille entière était sous le coup de la variole la mieux caractérisée, à l'exception d'un seul de ses membres, mais ce dernier avait été vacciné : cet exemple suffit pour convaincre les plus incrédules. Les naturels s'empressèrent de se faire vacciner; un grand nombre l'a été par nos soins. Il est plus que probable que le nouveau Gouvernement s'occupera de cette partie si essentielle de l'hygiène publique.

A notre arrivée à Taïti, la variole venait de reparaître; l'île entière se trouvait sous l'influence d'une épidémie de ce genre. Ceux qui avaient joui du bienfait de la vaccination n'éprouvèrent que des varioloïdes fort légères; la plupart en furent même à l'abri. La vaccination a été opérée en premier lieu par les missionnaires, mais aucune disposition n'a été prise pour s'assurer que tous les naturels avaient subi cette légère opération. Jamais peuple n'a poussé l'incurie plus loin que le Taïtien, même pour ce qui touche à ses intérêts les plus chers.

Rhumatismes. — Les affections du système musculaire et locomoteur sont fréquentes dans le pays, quoique les variations atmosphériques y soient plus rares qu'ailleurs; nous avons cependant constaté pendant l'hivernage une différence thermométrique de 3 ou 4 degrés Réaumur, avec des vents de N. N. O. Il n'en faut pas davantage pour expliquer l'apparition de cette espèce de maladies. Joignons à cette influence celle des vents, dont la fraîcheur se fait sentir dans les cases comme au-dehors; la situation de ces dernières sur le bord de flaques d'eau qui, dans les inondations, arrivent dans l'intérieur et détrempent le sol; l'habitude des naturels de se baigner à l'eau froide, le corps étant en sueur; l'énergie de cette dernière exhalation, et toutes les variations qu'elle peut subir sous l'influence de circonstances locales, comme l'insuffi-

sance du vêtement des naturels, principalement la nuit, et, dans cette situation, leur exposition fréquente à la fraîcheur de l'atmosphère : toutes ces causes réunies suffisent, ce nous semble, au praticien, et le mettent sur la voie du développement de ce genre de maladies. La saison où les affections de cette nature sont le plus fréquentes, est celle de l'hivernage ; c'est pendant ce temps que les causes précitées exercent leurs funestes effets sur l'économie dans toute leur énergie. Les principales formes observées par nous sont : l'arthritis et ses variétés, le lumbago, des gonflements articulaires, quelquefois assez considérables pour empêcher le malade de marcher.

Nous avons également reconnu et examiné deux ou trois cas de tumeurs blanches, qui probablement ont eu leur point de départ de quelque arthrite négligée, sous l'influence d'une constitution scrofuleuse. Il nous souvient d'avoir donné des soins à un Européen, fixé dans la contrée depuis assez long-temps, et atteint de rhumatismes généraux qui souvent l'empêchaient de faire le moindre mouvement. Il habitait une maison située sur le bord d'un ruisseau, et il n'était pas rare de voir l'eau arriver jusqu'à sa porte ; il vivait dans une humidité constante, et rien ne pouvait l'en mettre à l'abri. Nous conseillâmes à ce malade de changer de domicile, ce qu'il fit. Nous pûmes alors, à l'aide de

moyens fort simples, le guérir de ses rhumatismes qui le faisaient horriblement souffrir. A la même époque, nous traitions à terre un officier de la corvette perclus de rhumatismes compliqués de gonflements articulaires erratiques : ces derniers alternaient avec des accès de fièvre intermittente qu'aucune dose de sulfate de quinine ne pouvait suspendre. Nous nous avisâmes que la maison habitée par notre malade était voisine d'un champ de *taro* submergé, dont les effluves pouvaient bien apporter les miasmes, sous l'influence desquels cette affection périodique apparaît le plus ordinairement. Nous l'engageâmes à changer d'habitation, et nous eûmes la satisfaction de voir les accès disparaître rapidement. Comme une grande partie des maisons de Papeïti (résidence du Gouvernement) se trouve dans les mêmes conditions et sous les mêmes influences ; que, d'ailleurs, d'après la situation des localités, les brises de terre, passant par ces effluves, pouvaient tout naturellement être les messagères de ces miasmes, nous dûmes nous enquérir si la fièvre intermittente était endémique dans les habitations ainsi placées. L'on nous assura qu'elle y était assez commune et traitée par les médicastres indigènes, comme nous le verrons plus loin. Nous pensons que l'assainissement de ces flaques d'eau deviendra indispensable, d'abord pour détruire les fièvres intermittentes, et en second lieu, pour faire cesser

l'humidité constante qui règne dans ces localités, éviter l'apparition de ces rhumatismes qui sont si fréquents et épargnent rarement les Européens fixés dans le pays. Parmi ces derniers, ceux qui habitent des maisons bien construites et en dehors des influences qui nous occupent, ont toujours été à l'abri de la maladie que nous étudions.

Eléphantiasis. — Cette maladie, l'apanage ordinaire des pays chauds et le résultat immédiat des conditions climatériques, est très-fréquente à Taïti. Un assez grand nombre d'indigènes d'un certain âge en sont atteints ; nous ne l'avons jamais rencontrée chez les femmes. L'éléphantiasis n'occupe le plus souvent qu'une seule jambe, mais cette dernière ne tarde pas à acquérir des proportions effrayantes. La démarche de ceux affligés de cette infirmité est fort bien exprimée par le nom qu'on lui a donné; la lourdeur et la gêne qu'elle apporte à la locomotion sont très-remarquables. Vers la partie inférieure de la jambe, on remarque des incisures profondes entamant la peau, et d'où s'exhale une suppuration fétide. Les fonctions de l'enveloppe tégumentaire de la partie sont changées : cette dernière a acquis une épaisseur très-grande et une coloration dont la teinte est variable. Des végétations nombreuses, de la forme d'une noix, et quelquefois plus considérables, s'élèvent de tous les points de sa surface, principalement au niveau

des incisures; elles sont bleuâtres, noirâtres, et ont souvent un pédicule étroit et allongé. Leurs formes sont bizarres, le plus généralement sphériques. Cette infirmité ne semble pas réagir sur la constitution de ceux qui en sont porteurs; elle n'est, au reste, pour eux l'objet d'aucune attention; ils se contentent de préserver la partie à l'aide de linges secs, pour la mettre à l'abri des insectes et du choc des corps extérieurs. L'éléphantiasis du scrotum n'est pas non plus rare dans l'Archipel, mais il y est beaucoup moins fréquent que celui des extrémités inférieures. Les médecins du pays essaient de guérir la maladie du scrotum; quant à celle des jambes, ils y ont renoncé et la regardent comme incurable. L'apparition de ce genre d'altérations peut très-bien s'expliquer par les modifications déterminées par la chaleur du climat, l'habitation du rivage de la mer. On pourrait y joindre, comme corroborant cette influence générale, la nourriture du poisson, la circonstance de nombreuses flaques d'eau coupant le pays, et l'habitude qu'ont les naturels d'avoir presque toujours les pieds dans l'eau.

Les *affections pulmonaires* sont fréquentes dans la contrée; les bronchites, les pneumonies, les catarrhes bronchiques, quelquefois accompagnés de convulsions, sont les formes les plus ordinaires. Nous avons donné des soins à plusieurs naturels, atteints de pneumonie intense; les émissions san-

guines et le tartre stibié triomphaient rapidement de cette maladie. La saison des pluies voit survenir en grand nombre les affections du système respiratoire ; les influences locales, sur lesquelles nous avons tant insisté précédemment, reparaissent ici et jouent un grand rôle dans l'apparition de ces maladies. La phthisie pulmonaire est commune à Taïti, surtout depuis l'importation de nos maux d'Europe. Ce que nous avons dit des affections vénériennes et de leurs modifications sur la constitution des naturels, retrouve naturellement ici sa place, et peut fort bien expliquer l'apparition de ces altérations de l'appareil pulmonaire qui déciment les populations, ici plus qu'ailleurs, où l'influence des circonstances locales n'agirait pas avec la même énergie. Les sujets des deux sexes en sont atteints, mais les femmes plus souvent que les hommes : cette différence, nous l'expliquerons par le plus grand nombre d'affections vénériennes chez les premières. Il nous souvient d'avoir rencontré, dans les cases, plusieurs jeunes filles abandonnées, pour ainsi dire, par leurs parents, phthisiques à divers degrés, réduites à un état d'émaciation horrible à voir et ne pouvant faire le moindre mouvement. Les médicastres taïtiens n'ont pas essayé de traiter cette cruelle maladie ; ils se contentent d'envoyer les malades dans les montagnes, pour redonner, disent-ils, aux poumons un air plus vif et un stimulant

qui puisse ranimer cet organe, dont ils ignorent probablement la structure et les fonctions. La phthisie pulmonaire apparaît sous l'influence de causes généralement connues, d'une bronchite, de circonstances locales précédemment étudiées, telles que les vents, les variations atmosphériques, l'humidité, la suppression de la transpiration; mais elle survient chez les individus scrofuleux, chétifs. L'on ne peut nier que l'affection scrofuleuse et la cachexie ne soient la suite rigoureuse de maladies vénériennes invétérées et totalement négligées. Ces dernières peuvent être héréditaires ou contractées par le sujet lui-même. On doit donc conclure que le grand nombre de phthisiques que l'on remarque dans l'Archipel de la Société, peut être attribué à ces mêmes affections vénériennes, ou tout au moins que ces dernières entraînent une telle modification dans l'organisme, que l'altération du parenchyme pulmonaire peut en être la conséquence toute naturelle. L'on pourrait même négliger de tenir compte, dans cette appréciation, du genre d'alimentation de ce peuple, qui ne fait que réparer très-imparfaitement tout le système, augmenter la faiblesse, la cachexie strumeuse. Les excès en tout genre, ordinaires chez les indigènes, pourraient bien, en outre, avoir une part qui, quoique nous la reconnaissions assez faible, n'en agit pas moins dans le même sens et concourt au même but. De

la cachexie strumeuse des scrofuleux à la phthisie il n'y a qu'un pas. Les altérations qui, chez un sujet bien portant, passeraient inaperçues, sont très-graves chez les sujets de l'idiosyncrasie que nous étudions, surtout si ces altérations portent sur les bronches ou toute autre partie qui touche de près à l'organe central de la respiration. La saison ordinaire des affections pulmonaires est celle de l'hivernage, et principalement dans les premiers temps de ce dernier. Dans presque toutes les cases, on rencontre à cette époque des naturels atteints de bronchites, avec toux opiniâtre; quelquefois cette dernière se complique de phénomènes convulsifs. Jamais ils ne prennent de précautions pour s'en garantir; dans cette circonstance, comme dans bien d'autres, ils font preuve d'une incurie inconcevable.

Affections abdominales. — Sous l'influence de la chaleur, l'appareil viscéral doit être extrêmement affaibli; car les fonctions digestives sont, en proportion, inverses de celles de la sensibilité. De-là, la délicatesse de l'estomac, l'appétence pour les crudités et l'alimentation végétale; mais l'assimilation de ces derniers est en général pénible, d'où une disposition saburrale, ces flatuosités, ces dysenteries et diarrhées si fréquentes dans les pays chauds, et la contrée que nous étudions ne fait pas exception à la règle générale. Les flux de ventre,

l'entéro-colite y sont fort communs, et principalement quand les fruits sont verts et que ceux de l'arbre à pain ont disparu. Pendant la saison des fruits du *spondias cytherea* et des oranges, les indigènes en font des abus journaliers; c'est aussi généralement à cette époque que la dysenterie affecte la forme épidémique et enlève une foule de victimes en très-peu de jours. Une épidémie de ce genre a régné pendant notre séjour, et exerçait des ravages nombreux, surtout dans la classe pauvre de la population. La maladie, telle que nous l'avons observée, présentait des symptômes de la plus grande gravité. Le *facies* des malades était, en général, crispé par la douleur, le pouls fréquent et serré, la peau chaude et âcre au toucher, la langue très-rouge à sa pointe, la soif vive, et l'abdomen douloureux à la pression, pouvant à peine supporter les vêtements les plus légers. Les déjections étaient nombreuses, diarrhéiques et sanguinolentes. Nous avons été témoin de la médication employée par un médicastre taïtien, sur une jeune personne en proie à une dysenterie des plus graves. Il la soumit à l'usage d'une tisane faite avec des fruits acides qui devait être prise en grande quantité; il avait aussi recommandé de laisser la malade en plein air. Sous l'influence de ce traitement, la patiente fut enlevée en trois jours; la plupart des malades éprouvaient le même sort. Les Européens habitant la contrée sont quelquefois

sujets à la même affection. Nous avons vu, dans un cas, la dysenterie se compliquer de symptômes de choléra bien évidents. Les Européens, ne se trouvant pas dans les mêmes conditions hygiéniques que les indigènes, sont rarement affectés de maladies des viscères abdominaux.

Les excès habituels de tout genre, et surtout l'ivresse favorite des Taïtiens, suffisent pour déterminer, dans une foule de circonstances, l'apparition de ces affections. Ces dysenteries n'ont pas sévi sur les hommes de notre équipage, malgré l'abus qu'ils faisaient des fruits du pays; ils ne contractaient que de légères diarrhées, qui cédaient à la médication la plus simple.

Les *maladies scrofuleuses* ont été plusieurs fois observées par nous; mais les sujets de cette catégorie étaient, dans très-peu de temps, victimes de cette constitution. L'apparition de la cachexie strumeuse, découle tout naturellement, nous le pensons du moins, de l'altération de la constitution, que cette altération ait été acquise ou qu'elle soit originelle. Les maladies vénériennes, en y joignant l'action des causes qui comprennent, hygiéniquement parlant, les *ingesta*, *circumfusa*, *applicata*, peuvent réclamer une part de cette altération profonde des tissus. L'affection était le plus souvent caractérisée par des engorgements de tout le système ganglionnaire, par des coutures sur la région cervicale, et

des abcès, d'où s'écoulait une suppuration fétide, siégeant à l'aîne ou à l'aisselle. Les extrémités inférieures étaient généralement émaciées, l'abdomen énorme; les ganglions mésentériques engorgés et très-tuméfiés. Une diarrhée séreuse affaiblissait les sujets de cette catégorie. Nous avons donné des soins à deux d'entre eux; mais ces malades ne voulurent se soumettre que pendant quelques jours au traitement que nous leur proposions. Au reste, la cachexie que nous avons à combattre avait trop profondément altéré la constitution pour pouvoir compter sur l'efficacité des moyens que nous aurions employés. D'ailleurs, le régime des indigènes, leur nourriture végétale, les conditions hygiéniques dans lesquelles ils sont placés et qui sont obligatoires pour eux, doivent rendre impuissant le traitement le le plus rationnel, en supposant même qu'il fût commencé de fort bonne heure.

Les *hydropisies*, les *hydrocèles* ne sont pas rares à Taïti; leur apparition est tout naturellement expliquée par l'état de faiblesse relative des organes chez les habitants, dépendant de toutes les conditions climatériques et hygiéniques précédemment étudiées, d'où les infiltrations, les hydropisies, anasarques, hydrocèles, enfin, les infiltrations lymphatiques en général. Ces affections sont, au reste, l'apanage des climats chauds. Les hydropisies soumises à notre examen nous ont paru, la plupart,

nées sous l'influence d'une débilité générale, sans aucun phénomène inflammatoire. Dans ces circonstances, la maladie offrait peu de ressources; l'économie était trop profondément minée pour pouvoir compter sur un effort salutaire de sa part. Mais lorsque l'hydropisie est accompagnée d'un état sthénique, que le sujet est vigoureux, les médicastres du pays traitent cette affection par les purgatifs, comme nous le verrons plus tard, et guérissent leurs maladies. L'hydrocèle du scrotum est ici fréquent, comme dans tous les pays inter-tropicaux. Cette affection est généralement peu grave, et devient, de la part des praticiens de la contrée, l'objet d'un traitement singulier que nous rapporterons en son lieu.

Sous l'influence des variations atmosphériques et de la chaleur du climat, chez des sujets prédisposés et adonnés à de fréquents excès, l'on a remarqué, dans quelques circonstances, des paralysies partielles compliquées de tétanos, de trismus de la mâchoire inférieure, convulsions, carpologie, avec rigidité et contracture des membres, et refroidissement bien manifeste des extrémités. Cette grave affection n'est pas fort rare, d'après le témoignage des naturels. La mort arrive presque toujours dans ce cas-là, elle est précédée d'une longue agonie. L'on m'a assuré qu'un médecin de la contrée avait guéri une maladie de ce genre, en faisant prendre au sujet qui en était

atteint une grande quantité d'eau très-chaude, qui produisit une diaphorèse considérable. Nous n'avons pu vérifier le fait et le donnons pour ce qu'il vaut.

Les *otites*, les *surdités* surviennent quelquefois pendant les temps de pluie chez les individus qui couchent sur une terre humide et détrempée. Ces affections, en général légères, sont traitées à Taïti par des applications locales diverses, qui suffisent le plus souvent pour en amener la résolution.

Rachitisme. — L'on rencontre, dans la plupart des îles de l'Archipel, un assez grand nombre de rachitiques, dont la difformité consiste en une déviation de la colonne dorsale, qui frappe l'observateur d'autant mieux que, dans les autres archipels de l'Océanie, nous n'avons jamais rencontré une pareille infirmité. Il ne paraît pas que les mœurs actuelles de la contrée aient déterminé l'apparition d'une plus grande quantité de ces maladies. Elles étaient connues dans les îles de la Société bien avant que les Européens les eussent visitées. Ces rachitiques arrivent généralement à un âge avancé : c'est le contraire de ce que l'on observe dans nos climats. Il existe fort peu de sourds-muets dans le pays que nous décrivons ; ils ne sont l'objet d'aucune attention spéciale, ni d'aucun essai de traitement de la part des praticiens indigènes.

Pieds-bots. — Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de rencontrer quelques-unes des variétés du

piedéquin ; la difformité existait, dans la plupart des cas, à un seul pied. Il nous souvient cependant l'avoir observée aux deux pieds chez un jeune homme. Le renversement en dedans était considérable ; mais l'âge du sujet nous fit penser que la section du tendon d'Achille et un appareil convenable pourraient remédier à la difformité. Nous proposâmes l'opération aux parents qui ne voulurent jamais en entendre parler. Les pieds-bots que nous avons examinés étaient sains et bien constitués ; leurs parents n'étaient nullement atteints de la même infirmité.

Ophthalmies. — Le climat de Taïti n'est point de ceux qui prédisposent à ce genre de maladies ; dans quelques localités cependant, sur les bords de la mer, là où une plage de sable peut, par la réflexion des rayons solaires, agir comme cause irritante sur l'organe de la vision, l'on rencontre quelques ophthalmies ; mais ces dernières sont presque toujours peu graves et de peu de durée. Les variations atmosphériques déterminent quelquefois l'apparition des conjonctivites peu intenses ; les naturels s'en débarrassent facilement par l'usage de moyens locaux et en restant chez eux dans l'obscurité. Nous avons observé également quelques maladies du globe oculaire qui dépendaient de l'infection vénérienne dont elles n'étaient qu'un symptôme. On nous a soumis un cataracté des deux yeux ; sa maladie datait de longue date, le sujet était lui-même très-avancé en

âge; la cataracte était membraneuse et exempte de complications. Le malade, ayant ouï dire que les Européens guérissaient cette infirmité, voulait se confier à nos soins. L'occasion était on ne peut plus favorable; mais le manque absolu d'instruments ne nous a point permis de pratiquer cette opération.

Les cas d'*aliénation mentale* sont fort rares, nous en avons rencontré néanmoins. Il n'est point extraordinaire que ces maladies soient aussi peu fréquentes, malgré l'excitation produite par le climat sur les centres nerveux. Le peuple taïtien mène une vie si peu agitée, il est si peu soucieux de ce qui se passe autour de lui, il vit dans une apathie et une oisiveté tellement enracinées, que les fonctions de l'encéphale doivent, par contre, se trouver chez lui dans un état de quiétude qui assure et garantit la normalité de ses fonctions. Les aliénés que l'on rencontre dans le pays sont des idiots, chez lesquels un arrêt de développement aura probablement amené la modification dont l'encéphale est l'objet. Leur folie est presque toujours fort paisible, et ne réclame aucun des moyens répressifs dont on entoure le plus souvent ces malades dans les pays civilisés.

De la médecine et de la chirurgie

CHEZ LES NATURELS DE TAÏTI.

L'art de guérir a été, de temps immémorial, cultivé dans la contrée que nous venons d'étudier. Il était le monopole d'une classe nombreuse, autrefois riche et jouissant de nombreux priviléges. La médecine était assez simple, et se composait d'une foule de recettes qui, par voie de tradition, arrivaient d'une génération à l'autre, sans jamais être altérées. Ces secrets restaient dans l'intérieur de certaines familles, et devenaient, pour ses membres, un moyen de s'enrichir. Un malade qui échappait à un danger imminent, donnait en cadeau des poules, des cochons, des pirogues, ce qu'il avait de plus précieux. Aujourd'hui, le crédit des médecins indigènes a de beaucoup baissé, depuis que des praticiens européens sont venus se fixer dans la contrée; néanmoins, les premiers font encore des bénéfices assez considérables et les réalisent toujours en numéraire. Les secrets qui composaient tout l'art, étaient toujours appris par le père à son fils: c'était l'héritage qu'il lui transmettait.

Les femmes des médecins étaient généralement au courant des recettes; la mère de celui que je consultais habituellement, et dont le père était cité comme le plus habile médecin de tout l'Archipel,

lui donnait souvent des renseignements sur les faits que je voulais connaître. Il y avait autrefois à Taïti des indigènes qui avaient fait une étude approfondie du corps humain. Le père du médecin auquel je dois la plus grande partie de ces détails (Tehau, c'est son nom), était cité comme l'un des meilleurs anatomistes du pays; il avait des connaissances assez étendues sur tout ce qui constituait la structure des organes. Le fils, et lui-même m'en a fait l'aveu, avait beaucoup perdu par la mort de son père, dont les conseils lui étaient fort utiles; bien loin de connaître l'anatomie comme l'auteur de ses jours, il n'avait étudié lui-même que l'ostéologie, qu'il possédait au reste assez bien, donnant des noms non-seulement à tous les os, mais aux articles, apophyses, cavités, faces; l'on voyait clairement qu'il en avait fait l'objet d'une étude spéciale. Je n'ai pu m'assurer que jamais son père eût fait des ouvertures de corps, car tout en se rappelant en avoir entendu parler, ses souvenirs étaient confus sous ce dernier rapport. Pour ce qui le concernait, n'ayant jamais désiré se livrer à des dissections, il n'avait pas l'air d'y attacher une trop grande importance. L'on connaissait autrefois, dans le pays, des traditions cadencées sur le corps humain, où il était question de toutes les parties, de leur conformation, de leur position respective; l'intérieur même des organes se trouvait décrit dans ce travail: ceci prouve qu'ils ont connu

et cultivé l'anatomie. M. Morenhout, ex-consul de France, a eu à sa disposition un curieux manuscrit, sur lequel ces traditions étaient écrites; nous n'avons jamais pu nous le procurer, malgré tous nos efforts. Tous les médecins de la contrée connaissaient l'anatomie, ou du moins l'ostéologie; ils allaient ramasser les os dans les *moraïs* pour se livrer à leurs études. Aujourd'hui que l'on enterre les morts dans tout l'Archipel de la Société, les praticiens indigènes ne peuvent plus cultiver cette branche de l'art de guérir; aussi le nombre des adeptes diminue-t-il tous les jours, bien entendu que celui des médecins européens croît dans la même proportion. L'art des accouchements se fait à Taïti par des matrones qui sont en général femmes de médecins; nous verrons plus loin leur manière de procéder.

Les praticiens des deux sexes, dans la contrée, nous ont paru posséder des connaissances assez étendues sur la botanique. Nous verrons bientôt que leurs prescriptions comprennent un assez grand nombre de végétaux; ces derniers sont souvent cultivés près de la demeure des médecins, mais en général les plus actifs se trouvent dans l'intérieur du pays, à une grande distance, quelquefois même au sommet des montagnes les plus abruptes. Ils reconnaissent ces plantes avec la plus grande facilité, et ne commettent jamais de méprise dans leur emploi médicinal.

Les prescriptions diététiques des médecins de Taïti sont peu nombreuses, la diète est rarement ordonnée par eux; la suppression des aliments à leurs malades a lieu s'ils croient s'apercevoir que leur ingestion détermine des accidents, ils prescrivent alors de l'eau pure et froide. Se trouvant également peu avancés en chirurgie, et n'ayant à leur disposition aucun instrument proprement dit, la pratique de la phlébotomie date de l'époque où ils ont vu les médecins européens en user avec beaucoup d'avantage; ils ont fort souvent fait un abus des déplétions sanguines. Il nous souvient d'avoir rencontré parfois des sujets réduits à un état d'anémie déplorable, par l'usage trop souvent répété de cette opération. Ils la pratiquent au moyen de canifs pointus, qu'ils préfèrent aux lancettes, dont ils redoutent l'emploi.

Phthisie pulmonaire. — Pour combattre cette grave maladie, les praticiens indigènes emploient la racine du gingembre *zea* (*curcuma longa*), l'écorce du *haia* (*dioscorea alata*), une quantité équivalente à peu près à deux grammes, l'écorce du *rua-rea* (*pisonia procera*), à peu près à la même dose. Toutes ces plantes sont pilées ensemble, et leur résidu est mêlé au lait du vieux coco. La dose du breuvage à ingérer est d'un petit verre le matin à jeun. Une purgation énergique est produite par ce remède, dont l'action continue se fait sentir pendant

plusieurs jours. Ce médicament est également employé contre l'asthénie et la toux convulsive. Ils prétendent avoir souvent guéri principalement ces deux dernières affections par ce moyen, tout en avouant que la phthisie a rarement cédé à l'emploi de ce remède; nous le croyons sans peine.

Hydropisie. — Le remède contre cette affection se compose de la plante qu'on nomme *apitu* (espèce de cypris). C'est une petite herbe commune dans la contrée; elle est employée entière pour l'usage médical, en y joignant la plante nommée *haia*, petit végétal très-usuel, à fleurs bleues et à feuilles très-petites; 2° le *rimou* (*trichomanes*), fougère ou plutôt hyménophyllis, espèce de mousse qui croît le long des vieux murs; 4° le *papa*, petit crabe de terre; 5° le cresson alénois (*lepidium sativum*). On exprime le suc de toutes ces plantes et de ce crustacé; le tout est mêlé au lait du vieux coco et mis sur le feu à bouillir jusqu'à une certaine consistance. La dose de cette boisson varie, la quantité prescrite pour les enfants est beaucoup moindre que pour les adultes. Ce breuvage est pris le matin à jeun; il détermine une purgation violente qui se fait sentir quelques heures après son ingestion. L'action du médicament est continuée pendant vingt-quatre heures, quarante-huit heures, selon le degré de la maladie. Quand on désire en suspendre les effets, on fait prendre au malade de l'eau froide;

généralement le lendemain le médicament cesse d'agir sur l'économie. L'infiltration des jambes disparaît ainsi que le gonflement de l'abdomen. Une dose du remède suffit en général pour guérir; concurremment, ou après son emploi, on donne des bains de vapeur. Voici en quoi consiste cette partie du traitement : on prend la semence du *miro* (*thespecia populacea*), on la mâche, et on a le soin de la jeter ainsi préparée dans de l'eau que l'on fait bouillir. Le malade est alors soumis à l'usage du bain de vapeur, d'après le mode que nous indiquerons ci-après; pendant ce bain, on l'humecte sur toute la surface du corps avec l'espèce de décoction précitée, et la guérison ne tarde pas à s'opérer sous l'influence de ces moyens combinés (1).

Maladies de la peau. — Nous ne sachions pas qu'aucun remède ait été employé contre l'éléphantiasis siégeant aux extrémités : quand cette maladie s'attaque au scrotum, voici quels sont les moyens que l'on emploie pour la guérir. Le médicament se compose des quatre plantes suivantes : 1° le *naé*

(1) Les végétaux dont nous ne donnons pas le nom scientifique, sont quelquefois fort rares dans la contrée, et ne sont pas, nous le pensons du moins, connus des botanistes européens. Nous regrettons beaucoup que le temps ne nous ait pas permis d'en rassembler les échantillons, qui auraient été probablement une nouvelle acquisition pour la flore de cette partie de l'Océanie.

(*angiopteris erecta*), 2° le *rimu* (espèce de trichomanes), 3° le *voinu*......, 4° le *rimu tea* (espèce d'hyménophyllis). Ces quatre plantes réunies sont pilées, et le résidu de leur expression est appliqué localement sur la partie malade, ou bien sert à faire des frictions qui, aux yeux des indigènes, jouissent de beaucoup d'efficacité.

Le remède contre la gale se compose du fruit du *tea* (*curcuma longa*), qu'on broie et dont on extrait les parties liquides : ces dernières sont mêlées à la gomme de l'arbre à pain, et quelquefois aussi à l'eau salée. D'autres praticiens se servent de l'*avatura* (*plumbago scandens*) et de la semence de l'*ava* (*ereva cerbera*) qu'on prépare comme ci-dessus. Ces deux médicaments sont appliqués localement, et guérissent en très-peu de temps.

Variole. — Cette maladie a été traitée par les médecins indigènes, au moyen des remèdes usités contre les maladies de la peau. Ils ont fait un grand nombre d'essais et d'applications extérieures ; mais leurs effets n'ont abouti à aucun résultat, tous ceux qu'ils ont traités sont morts entre leurs mains.

Dysenterie. — Le traitement de cette maladie viscérale est varié. Les uns prennent le lait du jeune coco, qu'ils préparent dans le coco lui-même, ensuite ils enlèvent l'écorce du goyavier, la font bouillir dans l'eau, et mêlent cette eau, exprimée au travers d'un linge, au lait du coco.

On administre deux fois par jour ce médicament, mais en petite quantité; la dose est de 30 à 60 grammes approximativement. Pour un enfant, la quantité à ingérer est beaucoup moindre. Ce breuvage est fortement astringent. Quant au régime que doit suivre le dysentérique, il consiste à s'abstenir de la chair du porc et du taro; il peut cependant manger de la volaille rôtie. Voici le second moyen de combattre la même affection. Le remède se compose du suc exprimé des feuilles des deux végétaux suivants : l'*autara* (*terminalia globrata*) ; l'*heiia* (pommier-rose des Antilles). On prend quatre parties du résidu de ces végétaux pour une partie de lait de jeune coco, qu'on mélange ensemble. Ce breuvage est bu en une seule ou plusieurs fois, selon l'effet produit. La dose varie de 120 à 180 grammes.

Urétrites. — La médication employée par les médecins taïtiens pour guérir cette maladie, est variable. Et d'abord, ils font une distinction importante entre l'urétrite simple et la vérole proprement dite, nous en avons déjà parlé; le remède pour la première de ces infirmités est connu dans tout l'Archipel de temps immémorial. Le voici : ils prennent 1° l'eau du vieux coco gratté, 2° les sommités de la tige du *tamoré* (*polygoni et ocimi species*), 3° les fruits du *pipi* (*mucuma urens*); l'on extrait par expression le suc de ces trois végétaux, après avoir eu

préalablement le soin de les mêler exactement. Le breuvage ainsi composé est noirâtre, d'un goût légèrement sucré. Les médecins ont ce médicament préparé d'avance et le tiennent en réserve dans leurs habitations. Ils prescrivent une verrée par jour de cette préparation; elle agit à la manière des purgatifs drastiques et avec une grande énergie. Ils assurent que la guérison de l'écoulement est immédiate, et qu'il est fort rare que l'on soit obligé de recourir à une seconde dose.

Ils prescrivent également dans l'urétrite un médicament composé ainsi qu'il suit : 1° la racine du *ora* (*picus prolixa*), 2° les racines et les jeunes pousses du *moë-moë* (*phyllantus vergatus*). Ces deux plantes, broyées et mêlées à l'eau, servent à composer un breuvage que l'on prend sous forme de tisane et en assez grande quantité.

Si l'urétrite vient à se compliquer d'engorgement du testicule, la partie malade est soumise à l'action de bains locaux, dont les propriétés médicamenteuses sont obtenues à l'aide des végétaux suivants : 1° le *hue* (*lagenuaria vulgaris*), 2° le *hora* (*tephrosia piscatoria*). Ces deux plantes sont broyées pour qu'on puisse en extraire le suc; on y ajoute la partie voisine de l'écorce du *tiairi* (*aleurites triloba*). De ces trois espèces, on compose une décoction dans l'eau bouillante; le médicament ainsi préparé est versé dans une calebasse, et le testicule

est soumis plusieurs fois par jour à ce genre de bain local, dont nous avons déjà parlé.

Assez souvent l'urétrite se complique de bubons à l'aine; le malade est alors soumis à un autre genre de médication interne. Cette dernière comprend : 1° le suc exprimé du *apitu*, 2° du *haiea*, 3° du *opu* que nous croyons être une espèce d'orchidée. Ces trois plantes, d'ailleurs fort rares et difficiles à trouver, sont mêlées ensemble, broyées, et le résidu de leur expression est administré à l'intérieur sans aucune application sur la tumeur elle-même. Ce remède, m'a-t-on assuré, est surtout efficace chez les femmes. Pour faire avorter les bubons, on applique sur ces tumeurs une espèce d'emplâtre ainsi composé : 1° l'écorce du *mara*, 2° celle du *puaruau* (*hybiscus tricuspis*), 3° la racine du *mati* (*picus tinctoria*). L'on forme avec toutes ces plantes broyées ensemble une pâte, que l'on a soin de mêler à l'huile de coco, et que l'on applique à titre de résolutif sur l'engorgement ganglionnaire.

Un troisième moyen de guérir l'urétrite, en tant que simple catarrhe, comprend une médication topique, dont les propriétés médicatrices résident : 1° dans des cocos jeunes et verts ; 2° la plante nommée *fénahé*, elle est fort aqueuse, et son suc exprimé est mêlé à l'eau de coco ; ce liquide, chauffé légèrement, est employé chez les deux sexes sous forme d'injection. Cette dernière opération se

pratique dans les deux circonstances, au moyen d'une paille ou d'un roseau, par l'aspiration du remède et sa brusque expulsion, en le chassant par la contraction des parois de la cavité buccale. Ce médicament peut être ainsi facilement porté sur la partie malade chez les deux sexes.

Quand il s'agit de l'affection vénérienne proprement dite ou du *tona*, la médication varie, et son intensité semble être en raison directe, de la gravité de la lésion; elle se compose de plusieurs végétaux: 1° le *haha*, 2° le *aoa*, 3° *enuhé*. Ces trois plantes sont fort rares et ne se trouvent que dans l'intérieur des montagnes, nous n'avons jamais pu nous les procurer. L'on prend deux poignées de chaque, on en extrait le suc et on y ajoute le lait retiré par expression de trois ou quatre vieux cocos. Le médicament, tel que nous venons de l'indiquer, est un purgatif et en même temps un vomitif énergique. Généralement une seule dose suffit pour guérir la maladie (nous a dit le praticien duquel nous tenons cette recette), autrement on redonne le remède, mais de loin en loin. On a toujours le soin de prescrire le médicament à jeun.

Fièvres intermittentes. — Les bains de vapeur sont employés pour combattre cette dernière maladie à Taïti, comme dans le reste de l'Archipel; ces bains sont administrés jusqu'à disparition complète de l'affection. Pour donner ces bains de vapeur, le

moyen mis en usage est fort simple : l'on met sur des pierres chaudes des plantes bouillies d'avance, et qui, appliquées sur ces pierres, opèrent un dégagement considérable de vapeur; cette dernière est recueillie par le malade, que l'on a eu le soin d'entourer de linges nombreux, afin qu'il ne perde rien de la vaporisation effectuée.

Maux de tête. — Pour combattre les céphalalgies, quelle que soit leur nature, la méthode usitée est la suivante : on prend le végétal appelé *aturi* (*talicum portulacea*), on fait cuire sur des pierres chaudes une poignée de cette plante enveloppée de feuilles de bananier. Ce paquet est lui-même entouré de linges et appliqué sur la partie malade, le front par exemple; mais l'application est de peu de durée, elle est renouvelée s'il est nécessaire. Si la céphalalgie se complique de fièvre, la médication change et c'est à la surface tégumentaire que s'adresse la révulsion, sur laquelle se base la guérison. Le plantes ci-après désignées, savoir : 1° le *taatahiaro* (*cotula species Synantherée*), 2° *pua ohéohea* (*crataeva religiosa Capparidacée*), 3° *vavanu* (*lavinia erecta*), servent à donner au malade un bain de vapeur. Pour cela, il suffit de les projeter sur des pierres chaudes, d'exposer le patient couvert d'étoffes au dégagement qui s'opère. La durée de cette espèce de sudatorium doit être telle, qu'une sueur abondante ruisselle de toute la surface du corps. Le

suc exprimé de ces mêmes plantes et chauffé modérément sert à frotter le malade pendant le bain et à titre d'adjuvant. Dans les cas de migraine et de céphalalgie violente, ce même suc est versé dans les oreilles ; on lui attribue la propriété de calmer promptement les douleurs, quelles qu'en soient la cause et la nature.

Coryza. — Dans cette affection, la médication se compose d'une simple application topique faite au moyen de la semence du végétal appelé *veo-veo* (présumé le *crataeva religiosa*) ; cette semence broyée est mise dans un linge et le suc en est exprimé sur la partie malade, en ayant soin de réitérer plusieurs fois l'application du médicament, dont l'action continue agit avec efficacité comme émollient sur la muqueuse pituitaire.

Vomitifs. — Lorsqu'un indigène a ingéré une trop grande quantité d'aliments, qu'il éprouve une indigestion et qu'une évacuation immédiate est jugée nécessaire, un vomitif lui est prescrit, et il se compose des substances ci-après, toutes tirées du règne végétal : 1° celle nommée *ooau* (*daphne fœtida*), 2° *térau*, 3° *rimu* (*trichomanes*). Ces trois plantes sont pilées ensemble, et le suc qui en provient, exprimé au travers d'un linge, est donné au malade en assez grande quantité pour favoriser le vomissement. Cette préparation est fort énergique et l'action en est généralement très-prompte.

Vésicatoires. — Ce moyen révulsif énergique n'est jamais usité à Taïti dans le traitement des maladies internes. La vésication est obtenue au moyen d'une plante nommée *aava tura-tura.* C'est un vésicant de la plus grande énergie, et cette propriété est utilisée quelquefois en application externe, sous forme de pommade, pour obtenir la guérison de gales invétérées.

Ophthalmies. — Le cresson alénois (*lepidium sativum*) est employé par les médecins taïtiens dans les maux d'yeux qui ont résisté aux émollients, tels que le *burau* (*malvacée*) et autres végétaux de la même famille. Ils composent avec le cresson une espèce de pâte qui est appliquée sur l'œil malade. Ce végétal possède d'ailleurs, à Taïti, les mêmes propriétés que chez nous.

Abcès. — Le traitement des abcès comprend plusieurs applications locales, dont voici les formules : 1° le végétal appelé *vaoaïvaï*, espèce de jonc qui croît sur le sommet des montagnes, 2° le *metuapua* (*polypodium atercufolium*), 3° *tau* (*cordia Sebertia*). On prend les feuilles des deux premières plantes et l'écorce de la dernière ; on en forme une pâte en les broyant exactement ensemble, et l'on rapproche ces substances au moyen de l'huile de coco : cette pâte est appliquée sur les abcès jusqu'à parfaite guérison. Elle est encore usitée pour combattre les ulcères, à titre de remède local. Autre formule :

toujours, lorsqu'il s'agit d'abcès, les médicaments comprennent: 1° les fruits du *tiairé* (*aleurites triloba*), on broie les fruits de cette plante et on les mêle à l'huile; 2° le *niuroahiti* (*leuca stachyoides*), ce végétal est broyé entier et appliqué tel sur l'abcès: ces deux plantes font alors deux médicaments distincts. Les praticiens indigènes composent un autre médicament topique avec: 1° l'*ava tura-tura* (*plumbago scandens*), 2° l'*amia* (*Sægesbeckia orientalis*), 3° *tamaru haari* (*physalis angulata*). Ils broient les feuilles de ces trois plantes et en mêlent le suc exprimé à l'huile de coco. Ce topique est très-fréquemment employé, mais toujours on le prépare extemporanément.

Pour le traitement proprement dit des abcès, l'on commence par faire l'une des applications topiques précédemment indiquées; la dernière est le plus souvent préférée. Si, malgré ces moyens, que que l'on peut regarder comme résolutifs, fondants, le pus commence à se former, si la peau s'amincit, le praticien fait, sans hésiter, la ponction de la tumeur dans le point le plus saillant; l'instrument se compose d'un morceau de verre, de coquille pointue, d'un roseau effilé, enfin du premier objet acéré qui lui tombe sous la main.

Hydrocèle. — Le traitement de cette maladie varie suivant les localités: ainsi, dans les Iles-Basses, les médecins indigènes pratiquaient, depuis

un temps immémorial, la ponction de l'hydrocèle avec un roseau pointu. Ce genre de médication était, en général, peu usité à Taïti. S'ils reconnaissaient une dégénérescence du testicule, quelle qu'en fût la cause et la nature, ils liaient fortement l'organe, ou les deux organes malades, avec des liens faits en bourre de coco, et en pratiquaient la section à l'aide de pierres tranchantes, en dehors de la ligature préalablement faite.

Fractures. — Les fractures sont réduites par des médecins indigènes, qui font de cette branche de l'art de guérir une espèce de spécialité. Ils pratiquent l'extension et la contre-extension, et se servent d'attelles en bambou pour maintenir les parties réduites. Cet appareil reste sur le membre fracturé jusqu'à parfaite consolidation; ils le revoient de temps en temps, et le réappliquent s'ils le jugent nécessaire. Si la fracture se complique de plaies, de contusions, leur médicament est le suivant : les plantes appelées *mou* et *mou-plurahi* (deux espèces de cypéracée); ils mâchent les tiges de ces deux végétaux, en reçoivent le suc dans une calebasse et le mêlent à l'huile pure de noix de coco. La plaie, lavée préalablement avec soin, est humectée avec cette espèce de baume plusieurs fois par jour. Ce topique est également appliqué dans les foulures et contusions diverses.

Dans le cas de *contusions*, même avec délabrement

des parties molles, l'on emploie le médicament ci-après, et dont la formule comprend huit espèces végétales, savoir : 1° *viviniau*, 2° *ofé-ofé*, 3° *mou*, 4° *niu*, 5° *moe-moe* (*phyllantus vergatus*), 6° *vaianu*, 7° *tamaru* (*physalis angulata*), 8° *tomanu* (*calophyllum ino*). Toutes ces plantes sont prises entières, le tomanu excepté ; ses feuilles sont la seule partie usitée ; les quantités de chaque espèce sont égales ; on les mêle et on les broie simultanément, en y ajoutant la quantité d'eau froide nécessaire pour en former une pâte.

Ce médicament est appliqué sur le lieu de la contusion ou de la dilacération ; il est encore usité dans les diastasis, les foulures. Dans ces circonstances, on applique sur la partie malade cet extrait placé entre deux linges et maintenu avec des bandes et compresses, dont le but est de conserver au membre une immobilité absolue. Si le diastasis est survenu au bras, ce dernier, outre la compression précitée, est fixé au tronc au moyen d'une écharpe. Si le membre inférieur a été lésé, l'on applique le même topique, et son action est favorisée par un bandage contentif, composé d'un assez grand nombre de bandes et de compresses. Au moment de l'accident, et dans les deux circonstances, le membre est placé dans l'eau froide et doit y rester plongé deux heures au moins.

Le traitement des fractures, tel que nous l'avons

indiqué, est très-rationnel et suivi d'un succès complet. Nous eûmes l'occasion de donner des soins à une jeune fille de Taïti, qui s'était fracturé le tibia droit en tombant de cheval. Nous réduisîmes la fracture et appliquâmes un bandage amidonné, afin d'être plus sûr que notre malade ne dérangerait pas son appareil. Le second jour de l'application, nous trouvâmes le bandage totalement enlevé, la malade n'en voulait plus et se confia aux soins d'un praticien indigène. Nous la revîmes un mois après son accident, le cal de la fracture était très-bien consolidé, et elle se servait de sa jambe comme auparavant.

Plaies simples.— La manière de traiter les plaies simples se base sur des indications précises, généralement suivies d'une prompte guérison. L'hémorrhagie, si elle se déclare, est arrêtée avec de l'eau froide, dont l'application est continuée assez long-temps; si le jet de sang persiste nonobstant, le tamponnement de la plaie est pratiqué avec de la terre. Les médecins du pays savent qu'il y a deux espèces de sang; mais nous ne pensons pas qu'ils exécutent la ligature des vaisseaux dont l'ouverture resterait béante au fond d'une plaie. S'ils redoutent une hémorrhagie inquiétante, ils prennent les plantes suivantes: 1° *ofe-ofe*, 2° *mou* (espèce de cypéracée). Le suc exprimé de ces deux végétaux est appliqué sur le lieu de l'écoulement; ils paraissent compter beaucoup sur l'efficacité de ce moyen hémostatique.

Plaies d'armes à feu. Depuis que les mousquets sont les seules armes défensives des Taïtiens, ils ont eu souvent à déplorer des accidents produits par les projectiles lancés par la poudre à canon. Nous n'avons pas eu sous nos yeux des plaies de ce genre traitées par des médecins de la contrée ; toujours est-il qu'ils guérissent fort bien ces sortes de lésions. Ils ont horreur des mutilations, et ne conçoivent pas que l'on soit obligé d'y avoir jamais recours. Le fait suivant, dont l'authenticité est pour nous des plus grandes, prouve jusqu'à quel point leur mode de traitement est avancé dans ce genre de désordres. Un Taïtien, en déchargeant un pistolet qui creva, eut la main fracassée, le pouce brisé en plusieurs endroits, les os du métacarpe profondément atteints, et tous les tissus voisins dans un grand délabrement. Un médecin anglais, qui fut appelé, décida qu'il fallait sur-le-champ pratiquer l'amputation du poignet. Le naturel se refusa à l'opération, et se confia aux soins d'un praticien du pays qui habitait la montagne, et l'amena avec lui. Ce dernier le traita au moyen du suc exprimé de plantes, au nombre de 12 qui composent la panacée des contusions, fractures, etc., etc., et au bout d'un mois et demi le blessé était guéri sans mutilation. Les plantes dont se servit le médecin taïtien, et qu'il ne voulut jamais nous faire connaître, étaient celles précédemment indiquées

par nous. Il a toujours tenu sa médication secrète et n'a jamais voulu la divulguer, malgré nos pressantes sollicitations. Un autre médecin de la contrée nous assura que c'étaient les mêmes parmi les plantes que nous avons citées au chapitre des contusions et fractures ; il en manquerait deux espèces qui achevaient de compléter les douze employées dans le traitement des plaies d'armes à feu. Les deux végétaux à ajouter à l'énumération précédente sont : la sciure de bois de Sandal, et une espèce de labiée fort odorante et très-commune à Taïti. Dans les lésions qui nous occupent, l'on se sert habituellement du médicament usité dans les fractures, dans les contusions indifféremment. Si la plaie se complique de balles qui ont pénétré dans les chairs, l'opérateur indigène se sert de petites tiges de bois souple et flexible : pour les extraire, il pousse ces dernières jusque sur la balle ou le corps étranger, et tâche de les déloger en leur imprimant des mouvements en divers sens ; s'il ne peut les amener au-dehors, il pratique une contre-ouverture avec un roseau effilé ou un couteau. Nous avons vu plusieurs Taïtiens traités de cette manière ; ils disaient que la médication était longue et surtout fort douloureuse. Le projectile ou le corps étranger une fois extrait, on applique sur la plaie le médicament topique usité dans les contusions avec délabrement des parties molles.

Fistules anales. — Les fistules anales, par suite d'ulcérations vénériennes, sont assez communes à Taïti ; la plupart, du moins celles que nous avons explorées, étaient recto-vaginales, et n'attaquent en général les femmes que long-temps après l'infection primitive. Voici ce que nous avons pu recueillir sur la manière dont les médecins de la contrée traitent cette dégoûtante infirmité : ils exposent la partie malade à la vapeur de plantes aromatiques, deux fois par jour. Ces plantes, nombreuses dans toutes les localités, sont pour la plupart des labiées fort odorantes. Dans l'administration de ces bains de vapeur, l'on use de toutes les précautions déjà indiquées, et l'on se comporte de la même manière que précédemment. Le suc exprimé de ces mêmes végétaux aromatiques est versé sur les trajets fistuleux, qui, grâce à ces moyens combinés, ne tardent pas à s'oblitérer. Tout ce que nous pouvons dire de ce genre de traitement, c'est que nous avons examiné une jeune fille chez laquelle une fistule recto-vaginale ancienne était parfaitement guérie et oblitérée ; elle avait été soumise pendant un mois à ce traitement combiné ; les bains de vapeur lui avaient été administrés deux fois par jour. Nous nous contentons de citer le fait, sans vouloir toutefois en prendre la responsabilité. L'on pourrait ajouter cependant qu'un médecin anglais, de notre connaissance, avait renoncé au traitement

de cette malade, ce qui ne ferait qu'ajouter un mérite de plus aux moyens curatifs suivis par le praticien indigène.

Hernies. — Dans le traitement d'une hernie, quelle que soit sa position, sa forme, sa direction, la première et principale indication que le praticien de ces contrées cherche à remplir, c'est de provoquer la rentrée de la tumeur par un remède énergique. Toutefois il commence, avant d'en venir à cette médication violente, par comprimer la hernie au moyen d'un bandage serré qui n'est autre que l'*agouti* que les Taïtiens portaient autrefois, et qui remplit l'office d'un suspensoir bien appliqué. Si la tumeur ne rentre pas après l'emploi de ce moyen, l'on prend l'écorce de la plante appelée *aia*, l'écorce de l'*iri*, les sommités fleuries du *tataera*, les jeunes feuilles du *burau* (*hybiscus liliaceus*). Tous ces végétaux, mêlés ensemble, servent à former une espèce de sachet que l'on applique sur la tumeur, préalablement lavée avec l'eau exprimée de ces mêmes plantes. On donne alors à boire au malade, que l'on a fait coucher sur le dos, un remède très-énergique, qui se compose ainsi qu'il suit : 1° *tamaru haré*, 2° *tatahiva*. Le suc exprimé de ces végétaux est mêlé à celui de la canne à sucre, et ce simple mélange constitue un remède puissant, qui ne tarde pas à déterminer des contractions énergiques et des mouvements anti-péristaltiques de tout le paquet

intestinal. Sous l'influence de cette perturbation, l'intestin hernié rentre le plus généralement dans la cavité abdominale. L'on nous a montré plusieurs sujets guéris par cette médication, et entre autres, le fils du même Taïtien duquel nous tenons ces détails. Dans cette circonstance, la hernie était inguinale et datait de vingt-quatre heures, quand le médicament précité en détermina la rentrée dans le ventre.

Accouchements.— Les femmes de Taïti ont généralement le bassin fort large, ce qui fait que l'accouchement est le plus souvent normal et se termine sans accidents.

L'on compte dans l'île un assez grand nombre de matrones, qui sont seules chargées de cette partie de l'art de guérir. Si le travail de l'enfantement éprouve quelques retards à cause de la manière d'être des parties, de leur peu d'élasticité, elles prescrivent un bain de vapeur avec des plantes émollientes, dans le but de dilater l'utérus et faciliter la sortie de l'enfant. La durée du bain dépend de l'état des parties ; on en renouvelle l'emploi deux ou trois fois dans la même journée, jusqu'à ce que les organes aient acquis le degré de détente nécessaire à l'acte qui va s'accomplir ; mais pour peu que ce moyen simple échoue, elles usent de procédés plus violents. Leur médication se compose de végétaux dont les noms suivent : 1° *mara*, 2° *mati*

(picus tinctoria), 3° *pua (carissa grandis)*, 4° *lora (tephrosia piscatoria)*, 5° *nunuoïti*, 6° *tata hara*, 7° les jeunes pousses du *tieri*. Les tiges de ces plantes sont seules employées, et l'on en exprime le suc qui est mêlé à celui d'un vieux coco, que l'on fait chauffer en le mêlant au résidu de l'expression des végétaux indiqués. Ce médicament doit être chauffé modérément, et être administré immédiatement à la femme en travail. L'action de ce breuvage est prompte et surtout énergique. Sous son influence, tous les intestins sont en proie aux contractions les plus violentes, et grâce à leur bénéfice l'accouchement se fait et suit d'assez près l'administration de ce puissant drastique. L'on assure que jamais Taïtienne n'est morte après l'ingestion de ce remède ; ce qui nous paraît d'autant plus étonnant, que l'on voit succomber à Taïti un assez grand nombre de femmes en couches, et comme le moyen précité est souvent employé, il ne nous semblerait pas jouir de toute l'innocuité qu'on lui prête. Les matrones laissent hors de l'abdomen de l'enfant trois pouces de cordon ombilical et le coupent entre deux ligatures : cet usage leur est transmis par tradition, et a toujours existé chez ce peuple. Nous avons désiré savoir pourquoi elles laissaient hors de l'abdomen une aussi grande longueur de cordon ; elles nous ont toujours dit que c'était l'usage de leurs mères, qui s'en étaient bien trouvées, et qu'elles

agissaient d'après les mêmes errements. Si l'enfant est mort dans l'utérus, le remède précité détermine son expulsion. Elles ne touchent jamais au fœtus tant qu'il est contenu dans la matrice, et ne se livrent à aucune manœuvre pour faciliter sa sortie. La boisson ordinaire des femmes récemment accouchées se compose de l'eau de coco chauffée.

Les *avortements* sont fréquents dans la contrée. Les jeunes filles rougissent d'être mères; d'ailleurs des amendes assez fortes punissent celles qui accouchent sans que le mariage ait légitimé le produit de la conception. Il faut avouer néanmoins que, depuis un temps immémorial, l'habitude de l'avortement était devenue populaire à Taïti et dans les autres îles de l'Archipel de la Société. Toutes les femmes affiliées autrefois à la nombreuse Société des Arréroys se livraient à de coupables manœuvres, pour pouvoir continuer leur vie licencieuse. De nos jours, l'avortement a pour but d'abord d'éviter l'amende, et en second lieu, les femmes connaissent trop l'influence que l'accouchement a sur leurs charmes, pour ne pas craindre beaucoup ce moment critique, et le prévenir s'il est possible. Mais par combien de dangers n'achètent-elles pas ce triste privilége! Nous pensons que cette importante question sera examinée par les nouveaux gouvernants de la contrée, s'ils veulent empêcher la race des habitants de s'éteindre entièrement. Les moyens

abortifs sont indiqués par les matrones, qui s'y prêtent volontiers; les femmes d'ailleurs ne s'en cachent guère, et avouent leurs tentatives criminelles, pour peu qu'on leur fasse des questions un peu pressantes. Voici en quoi consistent les moyens qu'elles emploient, ils sont de deux sortes, internes et externes, et quelquefois les deux sont combinés pour que leur action soit plus certaine. Le procédé le plus héroïque est le suivant : les matrones font dans la matrice elle-même une ponction qui détermine la sortie des eaux de l'amnios d'abord, et qui va exercer ensuite son action directe sur le fœtus lui-même. Cette ponction est pratiquée avec un bambou mince et effilé; concurremment elles font prendre à la patiente un médicament interne composé avec le suc exprimé de la plante nommée *ava turu-turu*. L'ingestion de cette substance détermine une modification analogue à celle des purgatifs drastiques les plus énergiques; son action sur le tube intestinal est rapide et violente, tout l'intestin soulevé se contracte avec force, et grâce à l'emploi combiné de ces deux moyens le germe est expulsé. Les accidents qui suivent de pareilles manœuvres ne peuvent qu'être fort graves : ce sont d'abord les hémorrhagies, celles-ci sont souvent mortelles et enlèvent les malades en très-peu de temps; les péritonites puerpérales, des pertes utérines viennent en seconde ligne. Les malheureuses qui se sont fait

avorter restent fort long-temps malades, si elles ont le bonheur d'échapper aux premiers accidents, contre lesquels nous ne croyons pas que les matrones aient des médications assez puissantes pour les mettre à l'abri du danger. Le suc de l'ananas, pris à l'intérieur en assez grande quantité, et en renouvelant fréquemment l'action du remède, est encore un des moyens vulgaires que les matrones conseillent comme abortif, et dont elles usent même assez fréquemment. Nous doutons beaucoup de l'efficacité de ce dernier procédé; sa valeur peut tout au moins être l'objet d'une suspicion bien légitime.

Le troisième moyen abortif très-énergique et aussi certain que le premier, comprend d'abord l'administration à l'intérieur et à haute dose du suc exprimé de la calebasse; en second lieu, la ponction de la matrice avec un roseau effilé : ce dernier instrument, qui est creux, sert en outre à pousser jusque dans l'utérus une décoction très-concentrée de tabac. Ce dernier procédé est aussi dangereux que le premier que nous avons indiqué, et les femmes le redoutent davantage; son énergie paraît presque égale; les mêmes accidents suivent son administration.

Nous voici arrivé à la fin de notre travail; certes, il est loin d'être complet, nous n'en avons jamais

eu la prétention. L'art de guérir à Taïti comprend une foule de documents précieux qu'il nous a été impossible d'avoir à notre disposition, et qui auraient complété cette partie de notre Dissertation. L'on trouvera plusieurs faits qui sembleront extraordinaires en dehors de toutes les idées médicales reçues; nous n'avons fait que répéter ce que nous avons appris : les faits sont tels, et nous les donnons pour leur valeur intrinsèque.

En terminant, nous dirons que les habitants de Taïti sont loin de ressembler aux Sauvages des Marquises; ils nous ont toujours témoigné beaucoup de confiance; et suivi nos prescriptions médicales assez exactement. Notre position nous a mis à même de donner des soins à un grand nombre de malades de tout âge et de tout sexe, et nous avons eu le bonheur de voir le plus souvent nos efforts couronnés de succès. Le seul reproche que l'on puisse leur adresser, c'est leur négligence dans l'observation des règles du régime que nous leur imposions; encore faut-il dire que leur genre d'alimentation permet une diététique beaucoup moins sévère que chez nous. Si les missionnaires anglicans ont dirigé tous leurs efforts vers le salut de l'âme de ces indigènes, en revanche ils n'ont rien fait pour celui de

leur corps. Cette lacune sera comblée, nous n'en doutons pas, par le Gouvernement français. Il serait on ne peut plus facile d'établir dans les principaux districts des ambulances ou infirmeries, dans lesquelles les naturels viendraient en foule chercher la guérison des maux qui les affligent. Le seul motif qui les éloigne des médecins européens, c'est leur pauvreté; aussitôt que des soins gratuits leur seront donnés, on les verra accourir de toutes les parties de l'île. La population de ce beau pays redeviendra alors florissante, et ne sera plus décimée par une foule de maladies qui la menacent d'une entière destruction. Les Taïtiens eux-mêmes concourraient avec joie à la construction des établissements dont nous parlons; leur genre d'architecture serait celui adopté dans la contrée, avec quelques modifications; les objets de couchage, absolument les mêmes que ceux dont se servent ces indigènes dans leurs cases. Les médicaments nécessaires seraient peu nombreux, et d'ailleurs le pays en produit un grand nombre tirés du règne végétal, dont une longue suite de siècles a prouvé l'efficacité, et qui sont totalement inconnus en Europe. Le personnel médical serait peu nombreux, mais dévoué; et certes le corps des chirurgiens de la marine verrait avec joie cette

mission lui être confiée, son dévouement bien connu serait une garantie suffisante. Alors on verrait disparaître de l'Archipel de la Société les nombreux marchands de remèdes que l'on y rencontre; ils déshonorent l'art de guérir dont ils ne sont pas les apôtres, et deviennent un fléau véritable pour les pays dans lesquels ils viennent importer leur industrie.

FIN.

Questions tirées au sort

Sur lesquelles le Candidat doit répondre verbalement, en exécution de l'arrêté du 22 Mars 1842.

CHIMIE MÉDICALE ET PHARMACIE.

Peut-on, en analysant l'urine d'un individu atteint d'un calcul vésical, y reconnaître la nature de ce calcul ?

CHIMIE GÉNÉRALE ET TOXICOLOGIE.

De l'action du phosphore sur l'économie animale. Faire connaître les procédés par lesquels on peut le retrouver, dans le cas d'empoisonnement par cette substance.

BOTANIQUE.

Quels sont les caractères différentiels les plus tranchés entre la racine et la tige ?

ANATOMIE.

De l'origine du nerf trijumaux. Peut-on admettre que quelques-uns de ses filets d'origine proviennent du cervelet ?

PHYSIOLOGIE.

Comment peut-on nommer collectivement les causes qui distinguent l'homme vivant d'avec son cadavre ?

PATHOLOGIE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALES.

De la division de la science pathologique en générale et spéciale ; leur analogie et leur différence.

PATHOLOGIE MÉDICALE OU INTERNE.

L'ataxie doit-elle être considérée comme état morbide primitif essentiel?

PATHOLOGIE CHIRURGICALE OU EXTERNE.

Quelles sont les principales maladies locales des cordons nerveux?

THÉRAPEUTIQUE ET MATIÈRE MÉDICALE.

Étude des lois propres à diriger les actions thérapeutiques par sympathie.

OPÉRATIONS ET APPAREILS.

De la résection de l'extrémité supérieure du fémur.

MÉDECINE LÉGALE.

De la superfétation.

HYGIÈNE.

Quelle ressource l'hygiène fournit-elle aux personnes qui sont disposées aux maladies nerveuses, et à celles qui sont déjà atteintes de ces maladies?

ACCOUCHEMENTS.

De l'apoplexie des enfants nouveau-nés.

CLINIQUE INTERNE.

De l'hémorrhagie nasale, considérée sous le point de vue pronostic?

CLINIQUE EXTERNE.

De l'utilité des bains de mer dans le traitement des maladies scrofuleuses.

SERMENT.

En présence des Maîtres de cette École, de mes chers Condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être Suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés; et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs, ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque!

Matière des Examens.

1er Examen. Physique, Chimie, Botanique, Histoire naturelle, Pharmacologie.
2e Examen. Anatomie, Physiologie. (Préparation anatomique.)
3e Examen. Pathologie interne et externe. (Opération.)
4e Examen. Thérapeutique, Hygiène, Matière médicale, Médecine légale. (Composition française.)
5e Examen. Accouchements, Clinique interne et externe. (Examen au lit du malade, Composition latine.) Fournir les observations recueillies au lit du malade, et présenter des certificats de stage dans les hôpitaux, signés des professeurs de Clinique médicale et de Clinique chirurgicale.
6e Examen. Présenter et soutenir une thèse.

FACULTÉ DE MÉDECINE
DE MONTPELLIER.

PROFESSEURS.

MESSIEURS :

CAIZERGUES, DOYEN, PRÉSID.	*Clinique médicale.*
BROUSSONNET.	*Clinique médicale.*
LORDAT, *Examinateur.*	*Physiologie.*
DELILE.	*Botanique.*
DUPORTAL.	*Chimie médicale et pharmacie.*
DUBRUEIL.	*Anatomie.*
DELMAS.	*Accouchements.*
GOLFIN.	*Thérapeutique et matière médic.*
RIBES.	*Hygiène.*
RECH.	*Pathologie médicale.*
SERRE.	*Clinique chirurgicale.*
BÉRARD.	*Chimie générale et Toxicologie.*
RÉNÉ.	*Médecine légale.*
R. D'AMADOR.	*Pathologie et Thérapeutique gén.*
ESTOR.	*Opérations et appareils.*
BOUISSON.	*Clinique chirurgicale.*
	Pathologie externe.

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

MESSIEURS :	MESSIEURS :
HUBERT RODRIGUES.	PARLIER.
ALQUIÉ, *Examinateur.*	BARRE.
DUPRÉ.	BOURELY.
ANDRIEU.	BENOIT.
CHRESTIEN.	QUISSAC.
DUMAS, *Examinateur.*	VERGEZ.
BROUSSE.	LOMBARD.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.